Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Grid Solutions SAS
Société par actions simplifiée au capital de 45 200 000 €
Siège social : 167 Quai de la Bataille de Stalingrad
92130 Issy-les-Moulineaux
389 191 800 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION DU COMITE DES DIRECTEURS A L'ASSOCIE UNIQUE

Mesdames, Messieurs,

En vue de soumettre à votre examen pour approbation les comptes de l'exercice 2025, le Comité des Directeurs a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et a établi le présent rapport pour vous rendre compte de l'activité de notre société pendant ledit exercice.

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous vous avons envoyé ou tenu à votre disposition dans les délais prescrits tous les documents nécessaires à votre information.

1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé

1.1.1 Activité de la société

La société Grid Solutions SAS produit, installe et maintient des équipements et des systèmes pour les marchés de la haute-tension. Ses produits sont utilisés pour transmettre l'électricité. Ils permettent de garantir la fiabilité, la qualité et la sécurité de la transmission d'électricité ainsi que d'exploiter efficacement les réseaux grâce à la gestion de l'information en temps réel. Les services qui y sont associés permettent de fournir une ressource de haute qualité afin d'accompagner les produits et systèmes vendus durant leur cycle de vie complet.

1.1.2 Faits marquants de l'exercice

a) Contrôle fiscal

En juillet 2025, l'administration fiscale française a commencé une nouvelle procédure de vérification de comptes et liasse fiscale de Grid Solutions SAS portant sur les exercices 2021 à 2024. Cette procédure est toujours en cours à la date du 31/12/2025.

b) Intégration fiscale

La société a donné son accord en date du 25 avril 2025 pour rejoindre le groupe d'intégration fiscale horizontale, dont la société-mère est GE Renewable Holding France, rétroactivement au 1er janvier 2025. Selon les termes de la convention d'intégration fiscale, la société comptabilise dans ses comptes,

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

une charge ou un produit d'impôt sur les sociétés analogue à celui qu'elle aurait constaté si elle n'avait pas été intégrée.
La société mère bénéficie seule des économies ou surcoûts liés au régime de l'intégration fiscale.

1.2 Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant

1.3 Activités en matière de recherche et développement

Les dépenses de Recherche & Développement se sont élevées à 76 millions d'euros et représentent 5.8 % du chiffre d'affaires de l'exercice comparée à 54 millions d'euros sur l'exercice 2024 (5.1% du chiffre d'affaires).

Ces coûts sont intégralement facturés à General Electric Technology GmbH conformément au « Technology Sale Agreement » signé en mars 2011 et amendé depuis.
Les dépenses ont porté sur l'accroissement des performances de nos produits et équipements, le développement de nouvelles gammes de produits dans l'ensemble de nos activités, en ligne avec la transition énergétique et dans la continuité de la stratégie de l'entreprise de proposer une gamme de produit à faible émissions de CO2.

1.4 Évolution prévisible de la situation de la société et perspectives d'avenir

Le marché de la transmission d'électricité reste en très forte croissance en 2025 mais il est toujours marqué par une très forte concurrence venant notamment des pays émergents. Les forts niveaux de prises de commandes de l'année 2025 ont permis de consolider un carnet solide dans l'ensemble de nos usines.

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

1.5 Liste des succursales existantes

Nom de la branche	Pays de la branche
Grid Solutions SAS - Algeria Branch (7PCG-EME)	Algeria
GRID SOLUTIONS SAS-FOREIGN BRANCH	Barhrain
Grid Solutions Succursale du Benin	Benin
Grid Solutions SAS	Botwana
Grid Solutions Denmark, branch of Grid Solutions SAS, France	Denmark
Grid Solutions SAS Ethiopia Branch	Ethiopia
Grid Solutions SAS - Iraq branch	Iraq
Grid Solutions SAS - Israel	Israel
Grid Solutions Sas – Jordan branch	Jordan
Grid Solutions SAS - Nairobi Branch	Kenya
GRID Solutions SAS France - Kuwait Branch	Kuwait
Grid Solutions SAS Branch in Latvia	Latvia
Grid Solutions SAS, Lebanon	Lebanon
Grid Solutions SAS - Luxembourg Branch	Luxembourg
Grid Solutions SAS - Malawi Branch	Malawi
Grid Solutions SAS, succursale au Mali	Mali
Grid Solutions SAS - MO	Morocco
Grid Solutions SAS, Nepal	Nepal
Grid Solutions SAS - Qatar Branch	Qatar
Grid Solutions SAS	Tanzania
Grid Solutions SAS - Etablissement stable Tunisie	Tunisia
Grid Solutions SAS (Dubai Branch)	United Arab Emirates
Grid Solutions SAS (Zambia) Limited	Zambia

Activité et résultats des filiales de la société et des sociétés contrôlées par elle

Grid Solutions Middle East FZE

Grid Solutions Middle East FZE est détenu à 100 % par Grid Solutions SAS.
Grid Solutions Middle East FZE exerce une activité Automation sur la zone Moyen-Orient.
Les activités ont généré en 2024 un chiffre d'affaires de 62,7 millions d'euros et un profit de 11,0 millions d'euros.

COGELEX GIE (France)

Le GIE est détenu à 50 % par Grid Solutions SAS et à 50 % par GE Grid Alliance B.V.
Il a pour objet de piloter la réalisation d'affaires d'ensemble ou de matériels groupés à l'export dans les succursales d'Arabie Saoudite et de Libye dans le domaine de la transmission d'électricité.

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Les activités ont généré en 2025 un chiffre d'affaires de 227,5 millions d'euros et un profit de 2,3 millions d'euros.

ALSTOM High Voltage Equipment Saudi Arabia Ltd

ALSTOM High Voltage Equipment Saudi Arabia Ltd est détenu à 100 % par Grid Solutions SAS.
ALSTOM High Voltage Equipment Saudi Arabia Ltd a été créée le 28 janvier 2015 pour supporter le nouvel atelier GIS de Grid Solutions SAS à Dammam (Arabie Saoudite). Cette activité a été mise en sommeil.
L'activité n'a généré aucun chiffre d'affaires en 2025 et une perte de 75 k€.

GE Vernova Electrification Software France

GE Vernova Electrification Software France est détenu à 75.29 % par Grid Solutions SAS.
GE Vernova Electrification Software France exerce une activité de vente de logiciels, de réalisation de prestations de services ou d'expertise et de conseils.
Les activités ont généré en 2024 un chiffre d'affaires de 88,7 millions d'euros et un profit de 3.4 millions d'euros.

SuperGrid Institute

SuperGrid Institute SAS est détenu à 54.12 % par Grid Solutions SAS.
SuperGrid Institute exerce une activité de recherche et développement dans les secteurs d'activité de GRID.
Ses activités ont généré en 2025 un chiffre d'affaires de 15,4 millions d'euros et un profit de 3,7 millions d'euros.

2. PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS ET DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE

Les comptes annuels de notre société, soumis à votre approbation, ont été établis selon le nouveau règlement ANC n° 2022-06 qui vient modifier le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général (« PCG ») en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes.

Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement a pour effet notamment :

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel
- La suppression de la technique du transfert de charge
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe

Selon les règles françaises, un changement de règlementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable.
Ce règlement n'a pas d'impact significatif sur les comptes au 31/12/2025 ni sur la présentation des états financiers.

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

2.1. Commentaire général

En 2025, Grid Solutions SAS a dégagé un profit de 55,6 millions d'euros à comparer à une perte de 58,6 millions d'euros sur l'exercice précédent.

Le profit 2025 s'explique essentiellement par :

Un niveau de marge opérationnelle qui s'améliore grâce aux nouvelles commandes qui bénéficient d'un meilleur prix de vente.
Le résultat d'exploitation dégage ainsi un profit de 43,6 millions d'euros contre une perte de 56,5 millions d'euros en 2024.

Le résultat financier est positif de 10,7 millions d'euros.

Le résultat exceptionnel est négatif de 1,2 millions d'euros.

2.2. Prise de commandes

Ci-dessous la décomposition de la prise de commandes par région de destination :

Prise de Commandes en millions d'euros	Réel 31-12-2025
Europe & Russie	277
Moyen-Orient & Afrique du Nord	429
Afrique sub-saharienne	(1)
Inde	0
Asie du Sud-Est & Chine & Australie	(4)
Amériques	680
Total	1 381

2.3. Chiffre d'affaires

Ci-dessous la décomposition du chiffre d'affaires par région de destination

Chiffre d'affaires *en millions d'euros*	31/12/2025
Afrique sub-saharienne	28,8
Amériques	178,7
Asie du Sud-Est & Chine & Australie	46,3
Europe & Russie	616,0
Inde	24,1
Moyen-Orient & Afrique du Nord	399,8
Total	1 293,7

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

2.4. Carnet de commandes au 31 décembre 2025

Le carnet de commandes est valorisé sur la base des commandes fermes évaluées aux conditions économiques de la fin de la période considérée, à l'exclusion des options non confirmées.
En ce qui concerne les contrats à long terme, comptabilisés selon la méthode de l'avancement et en cours de réalisation au moment de la clôture, le montant inclus dans le carnet correspond à la différence entre, d'une part, le chiffre d'affaires prévisionnel du contrat à terminaison, et, d'autre part, le chiffre d'affaires déjà reconnu sur ce contrat .

Le carnet de commandes au 31 décembre 2025 s'établit à plus de 1,808 Milliards d'euros comparé à 1,720 Milliards d'euros au 31 décembre 2024.

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

2.5. Résultat d'exploitation

En milliers d'euros

COMPTE DE RESULTAT			Exercice N			Exercice N-1
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises			0	0	0	0
Production vendue biens			82 734	763 807	846 541	700 897
Production vendue services			33 785	413 373	447 158	348 208
Chiffres d'affaires nets			***116 519***	***1 177 180***	***1 293 699***	***1 049 105***
Production stockée					19 914	-4 867
Production immobilisée					0	0
Subventions					1 598	0
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions					49 196	35 027
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					425	0
Autres produits					12 223	15 908
Total des produits d'exploitation (I)					***1 377 055***	***1 095 173***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					0	0
Variation de stock (marchandises)					0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					215 237	189 175
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					-27	-5 535
Autres achats et charges externes					682 605	571 033
Impôts, taxes et versements assimilés					14 934	12 546
Salaires					226 620	209 428
Cotisations sociales					93 421	86 077
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			8 218	9 258
		Dotations aux dépréciations			0	0
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				6 472	7 170
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				24 912	48 052
Autres charges					61 079	24 508
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					9	0
Total des charges d'exploitation (II)					***1 333 480***	***1 151 713***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					43 575	-56 540

Le résultat d'exploitation de l'exercice clos au 31 décembre 2025 est un profit de 43 575 milliers d'euros contre une perte de 56 540 milliers d'euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2024.

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

2.6. Résultat financier

En milliers d'euros

RESULTAT FINANCIER	Exercice N	Exercice N-1
Produits financiers de participations	17 042	3 508
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	144	396
Reprises sur dépréciations et provisions	1 717	7 082
Différences positives de change	43 037	18 569
Produits des cessions d'immobilisations financières	0	0
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie	0	0
Total des produits financiers (V)	***61 940***	***29 555***
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	641	1 359
Intérêts et charges assimilées	5 337	9 131
Différences négatives de change	45 268	18 911
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	0	0
d'instruments de trésorerie	0	0
Total des charges financières (VI)	***51 246***	***29 401***
RÉSULTAT FINANCIER	10 694	154

Le résultat financier de l'exercice est un profit de 10,7 m€.
Il provient essentiellement :

- Des frais financiers pour - 5,2 m€
- Des différences de change - 2,2 m€
- Des dividendes reçus pour 17,0 m€

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

2.7. Résultat exceptionnel

En milliers d'euros

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	2 317
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	4 404
Total des produits exceptionnels (VII)	***0***	***6 722***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	7 148
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	0	5
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 197	2 647
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***1 197***	***9 801***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-1 197	-3 079

Le résultat exceptionnel est une perte de -1,2 m€ exclusivement liée aux dotations pour amortissements dérogatoires.

2.8. Impôt sur les sociétés

Le montant de l'impôt sur les sociétés 2025 est un produit net de 2 255 k€, constitué de l'impôt sur les Sociétés sur le résultat fait en France (charge de 4 880 k€) compensé par les crédits d'impôts recherche et famille (produit de 6 166 k€) et de l'impôt sur les activités imposables à l'étranger (produit net de 969k€).

2.9. Investissements

Les investissements ont atteint 18,5 millions d'euros en 2025 en augmentation par rapport à l'exercice précédent (12,7millions d'euros sur l'exercice 2024).

2.10. Effectifs

Effectifs moyens de la société

Effectif moyen employé pendant l'exercice	France	Branches	Total
Ouvriers	472	0	472
Employés, techniciens, agents de maîtrise	509	582	1 091
Cadres et ingénieurs	1 193	113	1 306
TOTAL	*2 174*	*695*	*2 869*

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

3. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le compte de résultat fait apparaître, après déduction des amortissements et provisions réglementaires, un profit de 55 572 539,50 euros que nous vous proposons d'allouer au report à nouveau.

- Résultat net de l'exercice	€	+ 55 572 539
- Report à nouveau antérieur	€	- 58 584 388
- Montant à allouer	€	- 3 011 848
- Au report à nouveau	€	- 3 011 848

4. DIVIDENDES DISTRIBUÉS ANTÉRIEUREMENT

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

5. DÉPENSES SOMPTUAIRES

Il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé présentent des charges non déductibles du résultat fiscal, dépenses dites « somptuaires », telles que visées à l'article 39- 4 du Code général des impôts.

Il sera donc proposé à l'associé unique, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, de constater l'existence de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts à hauteur de 282 797 euros, étant précisé que l'impôt correspondant s'élève à 70 699 euros.

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

6. FILIALES ET PARTICIPATIONS

6.1 Prises de participations et prise de contrôle au cours de l'exercice écoulé

Néant.

6.2 Cession de participations et de contrôle au cours de l'exercice écoulé

Néant.

6.3 Informations sur les participations croisées

Néant.

6.4 Sociétés contrôlées

Nous vous rappelons que notre Société contrôle, au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, les sociétés suivantes :

- Grid Solutions Middle East FZE
- COGELEX GIE (France)
- ALSTOM High Voltage Equipment Saudi Arabia Ltd
- GE GRID SOLUTIONS NIGERIA ENERGY LIMITED
- GRID SOLUTIONS COTE D'IVOIRE SARLU
- GE Vernova Electrification Software France

Ces sociétés ne détiennent aucune participation dans notre société.

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

7. INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

En application des articles L. 441-14 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles figurant à l'article A 441-2 du Code de commerce, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître. Les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.
Remarque :
Les données de factures reçues et émises non réglées ci-dessous correspondent uniquement aux clients et fournisseurs externes à GE Vernova.

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

Chiffres en K€	**Article D. 441 I. 1° : Factures reçues non *réglées* à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.**						**Article D. 441 I. 1° : Factures *émises* non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.**					
	0 jours	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 jours à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	7 169					4 878	2 630					5 007
Montant total des factures concernées h.t	58 626	5 208	1 110	1 146	18	7 482	156 918	1 564	2 073	477	56 495	60 609
Pourcentage du montant total des achats h.t.	6,53	0,58	0,12	0,13	0,01	0,84						
Pourcentage du chiffre d'affaires h.t. de l'exercice							12,13	0,12	0,16	0,04	4,37	4,69
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues	Néant						Néant					
Montant total des factures exclues												

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L.441-6 ou article L.443-1 du Code de Commerce).		
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : généralement 60 jours pour les fournisseurs externes au groupe GE	Délais contractuels : très variable d'un pays à l'autre pour les clients externes

8. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Vous allez prendre connaissance du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes.

9. CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Par ailleurs, nous vous informons qu'aucune convention réglementée visée à l'article L227-10 du Code de Commerce n'a été conclue cours de l'exercice écoulé.

10. DÉCISION À PRENDRE QUANT À LA POURSUITE DE L'ACTIVITÉ SOCIALE, DANS LE CADRE DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 225-248 DU CODE DE COMMERCE

Du fait du profit constaté dans les documents comptables de l'exercice clos le 31 décembre 2025, d'un montant de 55 572 539 euros, les capitaux propres de la Société sont devenus supérieurs à la moitié du capital social d'un montant de 45 200 000 euros. La situation est régularisée.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce, l'associé unique devra décider dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes, que la société poursuit son activité et que la dissolution anticipée est écartée.

Fait à Issy-les-Moulineaux, le 22 juin 2026

Le Président

Signed by:
Roussel, Philippe
DABE786DBFB548D...

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

_____

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Grid Solutions SAS

Société par actions simplifiée au capital de 45 200 000 €
Siège social : 167 Quai de la bataille de Stalingrad
92130 Issy-les-Moulineaux
389 191 800 RCS NANTERRE

(La « Société »)

Procès-verbal de la réunion du Comité des Directeurs

Séance du 22 juin 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le 22 juin à 11.30 heures,

Les membres du Comité des Directeurs de la société Grid Solutions SAS se sont réunis par voie de visioconférence.

Les membres du Comité des Directeurs de la société Grid Solutions SAS émargent le registre de présence en entrant en séance.

Sont présents :

Monsieur Philippe Roussel, Président et membre du Comité des Directeurs
Monsieur Jacques-Olivier Dezombre, Membre du Comité des Directeurs
Monsieur Nathan Kunisky, Membre du Comité des Directeurs
Monsieur Aimé KANIKI, 2ème collège VILLEURBANNE
Mme Françoise MATHEVON, 3ème collège AIX LES BAINS
Madame Nathalie Laurant, lead finance specialist
Monsieur David Odelin, accounting Operations Manager
Monsieur Endrit Syla, Senior Finance Manager
Monsieur Guillaume Zagdoun, Senior Counsel

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

La séance est présidée par Monsieur Philippe Roussel.

Monsieur Guillaume Zagdoun assure les fonctions de Secrétaire de séance.

Le Président constate que le Comité réunit la présence effective d'au moins la moitié de ses membres ; et qu'en conséquence, il peut valablement délibérer.

Puis il rappelle que le Comité des Directeurs est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et arrêté des comptes sociaux de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, et proposition d'affectation du résultat,
- Approbation des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du code général des impôts,
- Pouvoirs du Président en matière de caution, avals et garanties,
- Conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité sociale, dans le cadre des dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce,
- Projet de rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Convocation de l'actionnaire unique, ordre du jour et projets de résolutions,
- Pouvoirs pour les formalités.

Le Comité des Directeurs confirme cet ordre du jour, puis le Président ouvre la séance.

---

1. Examen et arrêté des comptes sociaux de la société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025

Le Président propose au Comité des Directeurs d'examiner les comptes de Grid Solutions SAS pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et demande à Monsieur Jacques Olivier Dezombre d'en commenter les principaux chiffres.

Ce dernier souligne d'abord que ces comptes ont été établis en suivant les mêmes principes et méthodes d'évaluation que lors de l'exercice précédent.

Il indique que, le bilan et son annexe et le compte de résultat font apparaître pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, un profit de 55 572 539,50 €, comparé à une perte de -58 584 387,93 € en 2024.

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Il commente ensuite les autres chiffres clés de l'exercice clos le 31 décembre 2025, et donne des précisions en ce qui concerne les évolutions des principaux postes du bilan de la Société, puis de ceux du compte de résultat.

Le Comité des Directeurs en prend acte puis, après en avoir délibéré, arrête les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 tels qu'ils viennent de lui être présentés, et qui font apparaître un profit de 55 572 539,50 €.

Puis, à l'invitation du Président, le Comité des Directeurs envisage l'affectation à donner au résultat de l'exercice.

Le Comité des Directeurs, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de proposer à l'Associé Unique d'affecter le profit net comptable de l'exercice écoulé, d'un montant de 55 572 539,50 € en totalité au compte de report à nouveau débiteur, qui s'élèvera, à l'issue de ladite affectation du résultat à -3 011 848,43 euros.

---

2. Approbation des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

Il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé présentent des charges non déductibles du résultat fiscal, dépenses dites « somptuaires », telles que visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Il sera donc proposé à l'associé unique, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, de constater l'existence de dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts à hauteur de 282 797 euros, étant précisé que l'impôt correspondant s'élève à 70 699 euros.

---

3. Pouvoirs du Président en matière de cautions, avals et garanties

Le Président indique au Comité des Directeurs qu'il y a lieu de renouveler comme chaque année, les pouvoirs qui lui sont conférés en matière de cautions, avals et garanties, donnés par la Société au profit de tiers.

Après en avoir délibéré, le Comité des Directeurs propose d'autoriser pour une durée d'un an Monsieur Philippe Roussel, Président du Comité des Directeurs, à consentir au nom de la Société, avec faculté de substitution, des cautions, avals et garanties en vue de garantir des engagements de sociétés ou d'entités tierces, sous réserve que les engagements concernés ne

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

dépassent pas au total le montant de 500 millions d'euros (cinq cent millions d'euros) pour la période susvisée.

Le Comité des Directeurs décide de soumettre cette proposition à l'approbation de l'Associé Unique.

---

4. Conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce

Par ailleurs, nous vous informons qu'aucune convention réglementée visée à l'article L227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

---

5. Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité sociale, dans le cadre des dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce

Du fait du profit constaté dans les documents comptables de l'exercice clos le 31 décembre 2025, d'un montant de 55 572 539 euros, les capitaux propres de la Société sont devenus supérieurs à la moitié du capital social d'un montant de 45 200 000 euros. La situation est régularisée.

Conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce, l'associé unique devra décider dans les quatre mois qui suivent l'approbation des comptes, que la société poursuit son activité et que la dissolution anticipée est écartée.

---

6. Consultation de l'Associé Unique pour l'approbation des comptes clos le 31 décembre 2025 : Fixation de l'ordre du jour, arrêté des termes du rapport de gestion sur les opérations au cours de l'exercice 2025 et du projet de résolutions

Le Président expose au Comité des Directeurs que conformément aux statuts de la Société, il convient de consulter l'Associé Unique aux fins de provoquer les décisions requises de sa part dans le cadre de l'approbation des comptes annuels.

Le Président soumet ensuite au Comité des Directeurs le projet du rapport de gestion devant être présenté à l'Associé Unique.

Sous la conduite de son Président, le Comité des Directeurs examine les faits marquants de l'exercice, les commentaires généraux et perspectives, ainsi que les principales caractéristiques des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels que présentés dans le rapport de gestion.

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Puis il est procédé à l'examen des autres éléments du projet de rapport.

Après échanges de vues, les termes du rapport sont approuvés à l'unanimité par le Comité des Directeurs, qui charge son Président d'en établir la version finale.

Le Comité des Directeurs arrête ensuite, à l'unanimité, le texte des décisions qui seront proposées à l'Associé Unique.

Le Comité des Directeurs charge son Président d'organiser la consultation de l'Associé Unique en lui communiquant le texte des décisions proposées, le rapport de gestion ainsi que les autres documents et rapports nécessaires à son information.

Le Comité des Directeurs décide donc de saisir l'Associé Unique afin de lui soumettre les décisions requises portant sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Approbation des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du code général des impôts,
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité sociale, dans le cadre des dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce,
- Pouvoirs pour les formalités.

Conformément à l'article 16.2 des statuts, le Comité Social et Economique en sera informé et recevra les mêmes documents que ceux mis à la disposition de l'Associé Unique.

---

7. Pouvoirs pour les formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou extraits certifiés conformes du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité ou autre prescrites par la loi et découlant des décisions prises au cours de la présente réunion.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 12 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un membre du Comité des Directeurs présent.

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Le Président
Directeurs

Signed by:
Roussel, Philippe
DABE786DBFB548D...

Philippe Roussel

Un membre du Comité des

Signed by:
Dezombre, Jacques-Olivier
61D930C10136464...

Jacques Olivier Dezombre

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Grid Solutions SAS

Société par actions simplifiée au capital de 45 200 000 €
Siège social : 167 Quai de la bataille de Stalingrad
92130 Issy-les-Moulineaux
389 191 800 RCS NANTERRE

Décisions de l'Associé Unique
en date du 30 Juin 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le trente juin,

La société **GE Grid Alliance B.V.**, société de droit néerlandais, au capital de 1.244.711.852,25 €, dont le siège social est à Verlengde Poolseweg 16, Breda 4818 CL, Pays-Bas, immatriculée sous le numéro 50750445, représentée par Monsieur Guillaume ZAGDOUN, (ci-après, l'« Associé Unique »), agissant en qualité d'Associé Unique de la société Grid Solutions SAS (ci-après, la « Société »),

APRES AVOIR EXPOSE QUE :

Le Comité des Directeurs a arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et le rapport de gestion sur l'activité de la société au cours dudit exercice lors de sa réunion du 22 juin 2026.

Les comptes annuels et le rapport de gestion ont été mis à la disposition du Commissaire aux comptes dans les conditions légales, qui a pu établir son rapport sur les comptes annuels.

Tous les documents prévus par la loi et les statuts ont été adressés dans les conditions requises à l'Associé Unique.

Conformément à l'article 16.2 des statuts, le Comité Social et Economique en a été informé et a reçu les mêmes documents que ceux mis à la disposition de l'Associé Unique.

A PRIS LES DECISIONS PORTANT SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

✓ Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,

✓ Approbation des dépenses et charges visées à l'article 39-4 du code général des impôts,

✓ Affectation du résultat de l'exercice écoulé,

✓ Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité sociale, dans le cadre des dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce,

✓ Pouvoirs pour les formalités.

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes, approuve le rapport de gestion et les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils lui ont été présentés, se soldant par un profit net comptable de 55 572 539,50 €.

Il approuve en conséquence les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports, et donne quitus entier et sans réserve aux membres du Comité des Directeurs de l'accomplissement de leur mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique prend acte de ce que le montant des charges non déductibles visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 est de 282 797 € correspondant aux loyers des véhicules de tourisme non déductibles.

TROISIEME DECISION

L'Associé Unique, sur proposition du Comité des Directeurs, décide d'affecter le profit net comptable de l'exercice s'élevant à 55 572 539,50 euros en totalité au compte de report à nouveau.

Après affectation, le report à nouveau s'élève à -3 011 848,43 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique reconnaît qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion et constaté qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les capitaux propres sont devenus supérieurs à la moitié du capital social. La situation est régularisée.

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce, l'associé unique décide que la société poursuit son activité et que la dissolution anticipée est écartée.

L'associé unique prend acte que sa décision doit faire l'objet des mesures de publicité prévues par la loi.

CINQUIEME DECISION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions ainsi que des statuts et de toutes autres pièces qu'il y aurait lieu, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publication, dépôt et autres prévues par la loi.

DocuSigned by:
Guillaume Zagdoun
FC29FD444E5A41C...

L'Associé unique

GE Grid Alliance B.V.

Guillaume ZAGDOUN

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

COMPTES ANNUELS

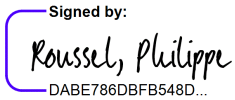
GRID SOLUTIONS SAS

Société par actions simplifiée

167 Quai de Bataille de Stalingrad 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

DATE DE CLOTURE : 31/12/2025

Certifiée conforme à l'original



Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Sommaire

Sommaire....2

Comptes sociaux....4

Bilan - Actif....5

Bilan - Passif....6

Compte de résultat....7

Compte de résultat (suite)....8

Annexes aux comptes annuels....9

Activité....10

Faits caractéristiques....11

Règles et méthodes comptables....12

Immobilisations....19

Amortissements....20

Tableau des filiales et participations....21

Stocks et en-cours....22

Etat des échéances des créances....23

Disponibilités....24

Charges constatées d'avance....25

Capitaux propres....26

- Composition du capital social....26
- Variation des capitaux propres....26

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Provisions inscrites au bilan.....27

Etat des échéances des dettes.....28

Produits constatés d'avance.....29

Ventilation du chiffre d'affaires.....30

Avances et acomptes reçus sur commande en cours.....30

Charges à payer et produits à recevoir.....31

Impôt sur les bénéfices.....32

Ventilation des effectifs.....33

Rémunération des dirigeants.....33

Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan.....33

Informations au titre des transactions non conclues aux conditions normales de marché.....33

Instruments financiers de couverture.....34

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes.....34

Directive Pilier 2.....34

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Comptes sociaux

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement (II)	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	38 986 590	34 813 700	4 172 890	6 818 239
Fonds commercial	1 129 763	0	1 129 763	1 129 763
Autres immobilisations incorporelles	907	907	0	0
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	***40 117 259***	***34 814 607***	***5 302 652***	***7 948 002***
Terrains	13 052 729	3 128 417	9 924 312	9 990 249
Constructions	91 306 641	57 261 042	34 045 599	34 466 628
Installations techniques, matériel et outillage industriels	125 271 968	99 536 655	25 735 313	25 439 597
Autres immobilisations corporelles	7 106 313	6 006 158	1 100 155	960 263
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	20 632 529	0	20 632 529	10 514 511
TOTAL immobilisations corporelles	***257 370 180***	***165 932 272***	***91 437 908***	***81 371 248***
Participations	98 964 928	30 937 178	68 027 750	66 357 036
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	193 647	0	193 647	183 838
TOTAL immobilisations financières	***99 158 575***	***30 937 178***	***68 221 397***	***66 540 874***
Total de l'actif immobilisé (III)	***396 646 015***	***231 684 057***	***164 961 958***	***155 860 124***
Matières premières, approvisionnements	73 108 423	5 069 799	68 038 624	69 058 609
En cours de production	52 126 557	0	52 126 557	36 310 592
Produits finis	18 529 713	1 561 043	16 968 670	12 340 503
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stocks et en-cours	***143 764 693***	***6 630 842***	***137 133 851***	***117 709 704***
Avances et acomptes versés sur commandes	22 849 950	0	22 849 950	3 893 245
Clients et comptes rattachés	607 649 489	17 043 483	590 606 007	617 597 087
Autres créances	68 415 578	1	68 415 577	40 063 789
Charges constatées d'avance	951 577	0	951 577	1 522 646
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances (1)	***699 866 594***	***17 043 483***	***682 823 111***	***663 076 767***
Valeurs mobilières de placement :	0	0	0	0
Actions propres	0	0	0	0
Autres titres	0	0	0	0
Instruments financiers à terme et jetons détenus	0	0	0	0
Disponibilités	6 058 929	0	6 058 929	5 394 096
Total de l'actif circulant (IV)	***849 690 216***	***23 674 325***	***826 015 891***	***786 180 567***
Frais d'émission des emprunts (V)	0		0	0
Primes de remboursement des emprunts (VI)	0		0	0
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	2 785 914		2 785 914	2 472 893
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	***1 249 122 145***	***255 358 382***	***993 763 763***	***944 513 583***
1) Dont à moins d'un an	699 866 594	17 043 483	682 823 111	663 076 767

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Bilan passif

BILAN-PASSIF			Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé :	45 200 000	45 200 000	45 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			0	0
Écarts de réévaluation et d'équivalence	dont écart d'équivalence	0	0	0
Réserve légale			3 275 934	3 275 934
Réserves statutaires ou contractuelles			0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	0	0	0
TOTAL Réserves			**3 275 934**	**3 275 934**
Report à nouveau			-58 584 388	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			**55 572 540**	**-58 584 388**
Subventions d'investissement			0	0
Provisions réglementées			14 791 271	13 594 297
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			***60 255 357***	***3 485 843***
Provisions pour risques			67 756 769	67 677 896
Provisions pour charges			56 131 186	71 913 780
TOTAL DES PROVISIONS (II)			***123 887 955***	***139 591 676***
Emprunts obligataires convertibles			0	0
Autres emprunts obligataires			0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 074 598	1 409 231
Emprunts et dettes financières diverses (2)	dont emprunts participatifs :	0	213 090	185 202
TOTAL Dettes financières			***1 287 688***	***1 594 433***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			376 334 648	262 455 800
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			283 787 425	186 141 210
Dettes fiscales et sociales			116 433 531	101 299 060
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			0	0
Autres dettes			28 729 097	247 190 403
Produits constatés d'avance			190 756	495 101
TOTAL DETTES (1) (III)			***806 763 144***	***799 176 007***
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)			2 857 307	2 260 057
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à IV)			***993 763 763***	***944 513 583***
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			430 428 496	536 720 207
(2) Dont emprunts participatifs			0	0

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT			Exercice N			Exercice N-1
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises			0	0	0	0
Production vendue biens			82 734 446	763 806 747	846 541 194	700 896 654
Production vendue services			33 784 762	413 373 094	447 157 856	348 208 147
Chiffres d'affaires nets			***116 519 208***	***1 177 179 841***	***1 293 699 050***	***1 049 104 801***
Production stockée					19 914 334	-4 866 776
Production immobilisée					0	0
Subventions					1 597 528	0
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions					49 195 858	35 026 567
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					424 720	0
Autres produits					12 223 266	15 908 325
Total des produits d'exploitation (I)					***1 377 054 755***	***1 095 172 917***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					0	0
Variation de stock (marchandises)					0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					215 237 063	189 175 267
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					-27 100	-5 535 410
Autres achats et charges externes					682 604 963	571 033 381
Impôts, taxes et versements assimilés					14 934 032	12 546 084
Salaires					226 620 490	209 427 814
Cotisations sociales					93 421 206	86 076 905
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			8 217 578	9 258 273
		Dotations aux dépréciations			0	0
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				6 471 581	7 169 803
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				24 912 072	48 052 342
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					8 848	0
Autres charges					61 079 334	24 508 110
Total des charges d'exploitation (II)					***1 333 480 066***	***1 151 712 569***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					43 574 689	-56 539 652
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					1 156 553	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					0	1 130 622
Produits financiers de participations					17 042 332	3 508 168
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					0	0
Autres intérêts et produits assimilés					143 986	396 194
Reprises sur dépréciations et provisions					1 717 287	7 081 747
Différences positives de change					43 036 515	18 569 300
Produits des cessions d'immobilisations financières					0	0
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie					0	0
Total des produits financiers (V)					***61 940 120***	***29 555 409***
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions					640 786	1 359 082
Intérêts et charges assimilées					5 337 037	9 131 201
Différences négatives de change					45 268 359	18 910 915
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					0	0
Total des charges financières (VI)					***51 246 181***	***29 401 197***
RÉSULTAT FINANCIER					10 693 939	154 212
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					55 425 180	-57 516 062

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Total des produits exceptionnels (VII)	***0***	***6 721 611***
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***1 196 975***	***9 800 649***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**-1 196 975**	**-3 079 038**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	910 677	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 255 011	-2 010 712
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***1 440 151 428***	***1 131 449 937***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***1 384 578 888***	***1 190 034 325***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	***55 572 539***	***-58 584 388***

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Annexes aux comptes annuels

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Activité

La société GRID SOLUTIONS SAS produit, installe et maintient des équipements et des systèmes pour les marchés de la haute tension.
Ses produits sont utilisés pour transmettre l'électricité. Ils permettent de garantir la fiabilité, la qualité et la sécurité de la transmission d'électricité ainsi que d'exploiter efficacement les réseaux grâce à la gestion de l'information en temps réel.
Les services qui y sont associés permettent de fournir une ressource de haute qualité afin d'accompagner les produits et systèmes vendus durant leur cycle de vie complet.

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Faits caractéristiques

Base d'établissement des comptes annuels

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2025 ont été préparés conformément aux dispositions définies par le Plan Comptable Général français issu du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté du 8 septembre 2014 publié au JO du 15 octobre 2014.

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Les comptes de la Société sont inclus par intégration globale dans les comptes consolidés établis par GE Vernova Inc., dont le siège social est situé à Cambridge dans l'État du Massachussets aux États-Unis.

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	**GE Vernova Inc.**
	Cambridge, Massachusetts (Etats-Unis)
	58 Charles Street Cambridge, MA 02141 United States
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Non applicable

Entrée dans l'Intégration fiscale horizontale de GE Renewable Holding France

La société a donné son accord en date du 25 avril 2025 pour rejoindre le groupe d'intégration fiscale horizontale, dont la société-mère est GE Renewable Holding France, rétroactivement au 1er janvier 2025.

Contrôle fiscal

En juillet 2025, l'administration fiscale française a commencé une nouvelle procédure de vérification de comptes et liasse fiscale de Grid Solutions SAS portant sur les exercices 2021 à 2024. Cette procédure est toujours en cours à la date du 31/12/2025.

Evènements postérieur à la clôture

Néant

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est

993,763,762.58 € et le résultat s'élève à 55,572,539.50 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Conventions comptables générales

Les comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises ainsi qu'aux pratiques généralement admises en France.
Les mêmes principes comptables sont observés pour les établissements stables à l'étranger.
Le cours de conversion de fin d'exercice est retenu pour leur intégration dans les comptes de la société pour l'effet bilantiel et sur la base d'un taux moyen pour l'intégration des comptes de résultat.
Les écarts de changes en résultant sont comptabilisés en compte de résultat.

La société applique le règlement ANC n°2014-03 et a mis en œuvre le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022 pour l'arrêté des comptes clos au 31/12/2025. L'impact du changement de réglementation comptable est présenté ci-dessous.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
. Continuité de l'exploitation
. Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
. Indépendance des excercices
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

Continuité d'exploitation

La société a préparé ses comptes sur la base du principe comptable de continuité d’exploitation.

Au regard du résultat net bénéficiaire et de l'analyse des flux de trésorerie futurs réalisés, la société considère que le principe de continuité d'exploitation est approprié en raison du soutien financier apporté par sa maison mère qui finance l'ensemble des besoins en trésorerie de GRID SOLUTIONS SAS via l'accord de cash-pooling existant.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler ultérieurement différentes de la réalité.

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Changement de méthode et comparabilité des exercices

Le nouveau règlement ANC n° 2022-06 vient modifier le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général (« PCG ») en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement a pour effet notamment :

. L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel

. La suppression de La technique du transfert de charge

. La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers

. L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe

Selon les règles françaises, un changement de règlementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable.
Ce règlement n'a pas d'impacts significatifs sur les comptes au 31/12/2025 ni sur la présentation des états financiers.

Immobilisations corporelles et incorporelles

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

. Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;

. Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;

. Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;

. Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur valeur d'apport ou leur coût de production.
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations, conformément à l'avis CNC n o 2004-15 du 23 juin 2004 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs 54.1.3

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif, selon des durées d'utilisation comprises dans les fourchettes suivantes :

	Durée minimale	Durée maximale
Constructions	sur 17 ans	sur 40 ans
Agencements	sur 8 ans	sur 15 ans
Matériels et outillages industriels .	sur 3 ans	sur 25 ans
Matériels informatiques	sur 1 an	sur 8 ans
Mobilier de bureau	sur 3 ans	sur 7 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur valeur d'apport ou leur coût de production diminué du cumul des amortissements ainsi que des éventuelles dépréciations constatées.

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées :

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

. de logiciels à usage interne ; ces logiciels sont amortis sur une période de 1 an à 5 ans.
. d'un fonds de commerce comptabilisé en 2022 (rachat de l'activité UCOM)
. de l'activation de frais de développement de logiciels

Immobilisations Financières

Titres de participation et autres titres immobilisés

La valeur brute comptable des titres de participation est constituée par le coût d'acquisition et les frais d'acquisition.

Dans le cadre de chaque clôture annuelle des comptes de la Société, les valeurs réelles des titres détenus en portefeuille sont calculées afin de déterminer la valeur d'inventaire des titres, les dotations ou reprises relatives aux dépréciations des titres, et si nécessaire, les dotations ou reprises relatives aux provisions pour risques sur titres.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres s'avère être inférieure à la valeur brute comptable, une dépréciation est constituée à l'actif du montant de la différence, sans que le montant de cette dépréciation ne puisse excéder le montant de la valeur brute comptable.
Par ailleurs, lorsque la valeur d'inventaire des titres s'avère être négative, une provision pour risques sur titres est constituée en complément au passif.

Prêt et autres immobilisations financières
Les prêts et autres immobilisations financières correspondent principalement à des prêts et des dépôts et cautionnements. Ces créances font, le cas échéant, l'objet de dépréciation si leur recouvrement s'avère incertain au vu des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes.

Créances rattachées à des filiales et participations
Ces créances font, le cas échéant, l'objet de dépréciation si leur recouvrement s'avère incertain au vu des informations disponibles à la date dt arrêté des comptes.

Dépenses de recherche et développement

Conformément à l'option prévue par le Code de commerce, (C. corn. art. R 123-186 et PCG art. 212-3.1), la société inscrit la totalité de ses frais de recherche et de développement en charges dès que ces frais sont encourus.

Stocks et en-cours

Les stocks de matières et marchandises sont évalués suivant la méthode du coût standard. Le coût d'acquisition comprend les frais accessoires d'achat. Des ajustements PPV sont comptabilisés pour ramener la valeur standart de stock à la valeur reelle.
La valorisation des produits intermédiaires, finis et des en-cours comprend le coût des matières et fournitures mises en œuvre, les frais directs et indirects de production.
Le coût de production ainsi obtenu ne comporte donc pas de frais de siège, de frais commerciaux ou de frais financiers.
Des dépréciations sont constituées par comparaison entre le coût d'entrée et la valeur actuelle des stocks. Pour les produits finis et les marchandises destinées à être revendues en l'état, la valeur actuelle correspond à la valeur vénale c'est-à-dire au prix de vente déduction faite des frais restant à supporter. Pour les matières premières, les produits intermédiaires et les en-cours, la valeur actuelle correspond à la valeur d'usage c'est-à-dire au prix de vente du produit fini diminué des coûts d'achèvement et des frais de distribution.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale

Dépréciation des créances (PCG art. 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Une provision pour dépréciation de créances est pratiquée lorsque le retard de paiement est supérieur à un an, ou en cas de remise de la créance à une société de recouvrement.

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Autres créances – centralisation de trésorerie « cash-pooling »

L'entité fait partie d'une convention de centralisation de trésorerie, autrement appelée convention de cash pooling, sur l'ensemble de ses comptes bancaires. La méthode de cash pooling appliquée est celle du ZBA (Zero Balance Accounting), consistant à remettre à zéro l'ensemble des balances des comptes bancaires détenus par l'entité à un rythme journalier.

Enregistrements des opérations non couvertes par des opérations à terme

Les créances et dettes libellées en devises sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date de clôture du bilan.
Les pertes et gains latents sont enregistrés dans des comptes d'écart de conversion, les pertes latentes font l'objet d'une provision pour risques.

Fiscalement, ces écarts de conversion sont pris en compte pour la détermination du résultat imposable de l'exercice, conformément à l'article 38-4 du Code Général des Impôts. La provision pour risque est quant à elle non déductible.

Transactions en devises

Les principes retenus sur la période sont les suivants :

Enregistrement des opérations non couvertes par des opérations à terme
Les créances et dettes libellées en devises sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date de clôture du bilan.
Les pertes et gains latents sont enregistrés dans des comptes d'écart de conversion, les pertes latentes foni l'objet d'une provision pour risques.

Fiscalement, ces écarts de conversion sont pris en compte pour la détermination du résultat imposable de l'exercice, conformément à l'article 38-4 du Code Général des Impôts. La provision pour risque est quant à elle non déductible.

Allocation des résultats de change au compte de résultat
Les résultats de change résultant de la comptabilisation des dettes et créances à caractère commercial ou financier et de leurs couvertures associées sont enregistrés en résultat d'exploiteiion ou en résultat financier en fonction de ta nature des opérations les ayant générés.

Comptabilisation des couvertures de change
La société a recours à des instruments financiers de couverture pour limiter le risque d'exposition aux variations de cours des devises étrangères sur ses facturations clients ou factures foumisseurs dans lesdites devises étrangères. Pour ce faire elle procède principalement à des ventes ou achats à termes de devises étrangères souscrits en gré à gré avec des contreparties bancaires.
Les opérations en devises (achats I ventes) sont converties au cours du jour de l'opération. A la clôture, les dettes et créances sont revalorisées en contrepartie d'un écali de conversion sur la base des taux en vigueur à la date de clôture du bilan.
Parallèlement, les gains ou pertes de changes induits par les instruments dérivés auxquels elle a recours et répondant aux critères d'instrument de couvertures sont comptabilisés, de façon symétrique à l'élément couvert au compte de résultat.
Les couvertures adossées à des factures sont revalorisées en Chiffres d'affaires ou en Achats par contrepartie des comptes « effets des dérivés » sont comptabilisés à l'actif du bilan (rubrique « Disponibilités ») ou au passif du bilan (rubrique « Dettes financières »).
Les reports ou déports sont intégrés au coût de l'élément couvert au compte de résultat et ne sont pas étalés sur la durée de la couverture.
Fiscalement, les gains latents sur les contrats de change à terme en cours à la clôture de l'exercice sont pris en compte dans la détermination du résultat imposable de l'exercice. Sur cet exercice, la réintégration fiscale s'est élevée à 5 481 809 €. Concernant les pertes latentes, leur déduction est reportée à la date de réalisation de l'élément couvert. En application de l'article 38-6-30 du Code général des impôts, un relevé des positions symétriques est annexé à la déclaration de résultats de l'exercice. Le montant des pertes latentes ainsi reporté est de 3 556 243 € pour cet exercice.

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Chiffre d'affaires

Les ventes en devises sont enregistrées en chiffre d'affaires au cours du jour de la vente.
L'effet de la couverture est, le cas échéant, comptabilisé dans le même compte de chiffre d'affaires.

Reconnaissance des transactions réalisées par la société au titre de ses contrats commerciaux

Pour le calcul du pourcentage d'avancement, la société utilise la mesure de l'avancement sur la base des coûts engagés à condition que ces derniers reflètent des travaux raisonnablement acceptés par le client.
Cette méthode basée sur l'engagement des coûts est estimée comme plus fiable quant à la détermination de l'avancement technique, reflète davantage le processus interne de suivi de l'information financière et permet une reconnaissance du revenu plus en adéquation avec la réalité de l'exécution du contrat.
La Société réalise des ventes d'équipements et de services;

Contrats de longue durée

. L'exécution des obligations contractuelles afférentes à ces contrats se déroule généralement sur deux ou plusieurs exercices comptables.

. Le chiffre d'affaires est comptabilisé en fonction de l'état d'avancement du contrat. Dorénavant l'état d'avancement est défini sur la base des coûts engagés, à condition que ces derniers reflètent des travaux raisonnablement acceptés par le client. La différence entre le chiffre d'affaires évalué en fonction de l'état d'avancement et le chiffre d'affaires comptabilisé au titre des périodes précédentes constitue le chiffre d'affaires de la période.

. Le coût de revient des contrats inclut les coûts directs (tels que matières, main d'œuvre sous-traitance) ainsi que les coûts indirects (conduite et direction des projets).

L'obligation couvrant la période de garanties fait l'objet de provisions reconnues en fonction de l'avancement du chiffre d'affaires
. Chaque contrat fait l'objet d'une revue à intervalles réguliers et la marge à terminaison (différence entre le prix de vente contractuel et le coût de revient) est réestimée sur la base des derniers éléments connus.

. S'il devient probable que le coût de revient à terminaison d'un contrat excède son chiffre d'affaires total estimé, la perte non encore constatée sur le CA non encore reconnu fait immédiatement l'objet dune provision.

Ventes de biens et de services
. Les revenus liés à la vente de biens sont reconnus lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages consécutifs à la vente (c'est-à-dire généralement lors de la livraison du bien).

. Les revenus liés à des prestations de services sont reconnus à l'issue de l'exécution des obligations contractuelles.

Dettes, créances et disponibilités

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en "écarts de conversion actif" lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en "écart de conversion passif" lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture en tant qu'élément couvert ou élément de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion provisionnés ou réalisés des dettes et créances d'exploitation sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion provisionnés ou réalisés des dettes et créances financières sont comptabilisés en résultat financier.

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Conformément aux accords existants et à la convention collective, une indemnité de départ, calculée en fonction du nombre d'années de services effectuées, est versée aux salariés de l'entreprise lors de leurs départs en retraite.
Ces indemnités se définissent comme des régimes à prestations définies dans la mesure où la société en tant qu'employeur s'engage sur le niveau des prestations à verser à ses salariés.
Ces engagements de retraite sont évalués et comptabilisés conformément à la méthode 2 de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 (comptabilisation immédiate en résultat des écarts actuariels et des coûts des services passés).
Ainsi, pour déterminer la valeur actualisée, charges sociales incluses, de ses engagements, ainsi que le coût des services correspondants, la société utilise la méthode des unités de crédit projetées.
Cette évaluation nécessite l'utilisation de nombreuses hypothèses actuarielles, notamment âge de départ en retraite (fonction des évolutions législatives et de la catégorie socioprofessionnelle
du salarié), taux d'actualisation (3.50 % au 31décembre 2024 à 3.75 % au 31 décembre 2025) et taux d'inflation (2.25 % au 31 décembre 2024 à 2.25 % au 31 décembre 2025

La provision inscrite au bilan correspond à la totalité de ces engagements sans aucun différé au titre des changements d'hypothèses actuarielles et des éventuels coûts des services passés relatifs à des modifications de régime

La charge de l'exercice correspond :
. au coût des services rendus pendant l'exercice,
. au coût des services passés lors d'une modification, réduction ou liquidation de régime,
. à la désactualisation des engagements, et
. à la totalité de la variation des engagements résultant des changements d'hypothèses actuarielles.

Les provisions

Provisions Règlementées :
Les provisions règlementées sont constituées conformément aux possibilités fiscales.
Cette rubrique est constituée d'amortissements dérogatoires c'est-à-dire de l'excédent des amortissements fiscaux sur les amortissements économiques.

Provisions pour Risques et Charges :
Des provisions pour risques et charges sont constituées pour des passifs dont l'échéance ou le montant n'est pas connu de façon précise. Un passif correspond à une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue. Ces obligations peuvent résulter par exemple de restructurations annoncées ou de litiges en cours.

Provisions pour Garantie :
Elles sont chaque année complétées, utilisées ou reprises en fonction de l'actualisation des dépenses restant à engager et des charges constatées durant l'exercice.
Elles sont reprises au plus tard à la signature du procès-verbal de réception définitive ou lorsque les dernières réserves éventuelles ont été levées.
Une provision statistique pour garantie est constituée sur la base de la moyenne des dépenses de garantie des cinq demières années. Une fois le projet terminé, le produit ou le service réceptionné par le client, une provision pour garantie spécifique est enregistrée si un risque est identifié concernant la qualité, le fonctionnement ou les spécifications du projet, produit ou service concerné. Pour les activités projets, la date de réception provisoire est le point de départ de la constitution de la provision pour garantie.

Provisions pour Pertes à Terminaison :
Ces provisions sont constituées dans les cas où une perte globale est attendue sur une affaire. Elles sont comptabilisées pour le montant total de la perte probable dès que celle-ci est connue.

Provisions pour Risques sur Affaires :
Il s'agit des affaires pour lesquelles des risques de pénalités de retard, pénalités techniques (de consommation, de rendement, etc.) et autres risques de toute nature apparaissent, contractuellement, pouvoir être imputés à la Société.

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Ces provisions sont constituées lorsque le chiffre d'affaires de chaque affaire est reconnu à 100%. Elles sont utilisées, complétées ou reprises au fur et à mesure de la constatation ou de la disparition des risques et au plus tard à la signature du procès-verbal de réception définitive, ou lorsque les dernières réserves éventuelles ont été levées.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque. Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et exceptionnel

Conformément au règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant.
Les comptes de produits et de charges exceptionnels enregistrent les impacts d'un événement majeur et inhabituel, les écritures comptables d'origine purement fiscale, les changements de méthodes inscrits en résultat et les corrections d'erreurs.
Un événement est majeur lorsque ses conséquences sont susceptibles d'avoir une influence sur le jugement que les utilisateurs des documents de synthèse peuvent porter sur le patrimoine,
la situation financière et le résultat de l'entité ainsi que sur les décisions qu'ils peuvent être amenés à prendre.

Un évènement inhabituel est un événement qui n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'entité. Un événement est présumé inhabituel lorsqu'un même évènement ne s'est pas produit au cours des derniers exercices comptables et qu'il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains exercices comptables.

Divers

Les autres composantes du bilan et du compte de résultat sont évaluées et présentées selon les normes comptables généralement admises.

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		40 232 458	0	0
Terrains		13 059 830	0	0
Constructions	Sur sol propre	61 700 345	0	35 554
	Sur sol d'autrui	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	28 465 586	0	1 481 148
Installations techniques, matériel et outillage industriels		122 806 258	0	3 731 169
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	57 278	0	0
	Matériel de transport	1 177 483	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	10 318 299	0	110 951
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		10 514 511	0	13 192 886
Avances et acomptes		0	0	0
	TOTAL (III)	***248 099 590***	***0***	***18 551 708***
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0
Autres participations		98 408 513	0	556 415
Autres titres immobilisés		0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		183 838	0	27 756
	TOTAL (IV)	***98 592 352***	***0***	***584 171***
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	***386 924 399***	***0***	***19 135 878***

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	115 198	40 117 259	0
Terrains		0	7 101	13 052 729	0
Constructions	Sur sol propre	0	12 707	61 723 192	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	363 285	29 583 450	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	1 265 458	125 271 968	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	57 278	0
	Matériel de transport	0	226 057	951 426	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	4 331 642	6 097 609	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		3 047 908	26 961	20 632 529	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
	TOTAL (III)	***3 047 908***	***6 233 210***	***257 370 180***	***0***
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	98 964 928	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	17 947	193 647	0
	TOTAL (IV)	***0***	***17 947***	***99 158 575***	***0***
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	***3 047 908***	***6 366 355***	***396 646 015***	***0***

Les actifs immobilisés ne font pas l'objet de nantissements ou d'hypothèques.

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées :
. d'un fonds de commerce d'une valeur de 1 130 k€, lié au rachat de l'activité UCOM sur 2022
. de coûts de développement des logiciels informatiques pour un montant de 38 987 k€.

Immobilisations corporelles :

Les principaux investissements réalisés s'inscrivent dans la continuité de la stratégie de la société basée sur trois grands axes :

. renforcement de la sécurité des installations et des personnes,
. optimisation de la productivité et de la qualité des produits et des services,
. adaptation de la gamme d'offre de produits à la demande.

Immobilisations financières :

Les immobilisations financières brutes augmentent de 567 K€.

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Amortissements

		Durée ou taux	Mode d'amortissement	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au
					Dotations	Diminutions	31/12/2025
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement			0	0	0	0
	Fonds commercial			0	0	0	0
	Autres immobilisations incorporelles		L	32 284 456	2 645 349	115 198	34 814 607
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE			***32 284 456***	***2 645 349***	***115 198***	***34 814 607***
Corporelles	Terrains			2 619 848	62 005	0	2 681 853
	Constructions sur sol propre		L	28 397 996	1 767 292	360 826	29 804 462
	sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			0	0	0	0
	Instal technique, matériel outillage industriels		L	97 168 754	3 374 947	1 181 854	99 361 846
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		L	24 084 412	397 108	0	24 481 521
	Matériel de transport			1 168 869	3 609	226 057	946 421
	Matériel de bureau, mobilier		L	9 366 650	-32 732	4 331 459	5 002 459
	Emballages récupérables et divers			0	0	0	0
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			***162 806 530***	***5 572 228***	***6 100 196***	***162 278 562***
Financières	Participations		L	32 051 477	556 415	1 670 714	30 937 178
	Autres immobilisations financières			0	0	0	0
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			***32 051 477***	***556 415***	***1 670 714***	***30 937 178***
TOTAL				***227 142 463***	***8 773 992***	***7 886 108***	***228 030 347***

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Tableau des filiales et participations

Tableau des filiales et participations										
Informations financières	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus (4)		Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)	Observations
Filiales et participations			Brute	Nette						
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
COGELEX	15 245 EUR	50,00%	7 622	7 622	0	0	227 501 471	2 313 105	0	Comptes 2025
Grid Solutions Middle East FZE	150 000 AED	100,00%	35 402	35 402	0	0	62 750 470	11 005 613	0	Comptes 2024
ALSTOM High Voltage Equipment Saudi Arabia Ltd	5 000 000 SAR	100,00%	1 115 954	0	0	0	0	-75 277	0	Comptes 2024
SUPERGRID INSTITUTE	143 496 422 EUR	54,12%	77 501 500	49 231 781	0	0	15 370 670	3 748 549	0	Comptes 2025
GRID SOLUTIONS COTE D'IVOIRE SARLU	1 000 000 XOF	100,00%	1 520	0	0	0	1 421 672	272 196	0	Comptes 2024
GE GRID SOLUTIONS NIGERIA ENERGY LIMITED	10 000 000 NGN	99,00%	23 959	0	0	0	470 951	472 374	0	Comptes 2024
GE Vernova Electrification Software France	121 400 EUR	75,29%	18 685 786	18 685 786	0	0	88 696 006	3 382 224	0	Comptes 2024
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1										
A. Total des filiales			**97 371 743**	**67 960 591**	**0**	**0**			**0**	
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1										
B. Total des participations			**0**	**0**	**0**	**0**			**0**	
C. Total des filiales et des participations (A + B)			**97 371 743**	**67 960 591**	**0**	**0**			**0**	

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

(2) Dans la monnaie locale d'opération.

(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.

(4) En euros.

(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.

(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.

(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Stocks et en-cours

Stocks et en-cours		
Postes (a)	**Exercice N**	**Exercice N-I**
Matières premières et autres approvisionnements	73 108 423	73 081 323
Encours de production	52 126 557	36 310 592
Produits finis	18 529 713	13 998 230
Total	***143 764 693***	***123 390 145***

Dépréciations des stocks et en-cours			
Postes (a)	**Exercice N**	**Exercice N-1**	**Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation**
Matières premières et autres approvisionnements	5 069 799	4 022 713	Méthode statistique basée sur l'ancienneté des stocks et identification des articles individuels obsolètes.
Encours de production	0	0	
Produits finis	1 561 043	1 657 727	Méthode statistique basée sur l'ancienneté des stocks et identification des articles individuels obsolètes.
Total	***6 630 842***	***5 680 440***	

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours	
Postes (a) (b)	**Montant incorporé au cours de l'exercice**
Matières premières et autr es approvisionnements	0
Encours de production	0
Produits finis	0
Total	***0***

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Etat des échéances des créances

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0	0	0
Prêts		0	0	0
Autres immos financières		193 647	193 647	0
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		***193 647***	***193 647***	***0***
Clients douteux ou litigieux		0	0	0
Autres créances clients		607 649 489	607 649 489	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		5 920 676	5 920 676	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		35 660	35 660	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	15 178 848	15 178 848	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	16 978 590	16 978 590	0
	Autres impôts	9 009	9 009	0
	Etat - divers	630 573	630 573	0
Groupes et associés		26 739 793	26 739 793	0
Débiteurs divers		1 032 614	1 032 614	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		***674 175 252***	***674 175 252***	***0***
Charges constatées d'avance		951 577	951 577	0
TOTAL DES CREANCES		***675 320 475***	***675 320 475***	***0***

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Disponibilités

Au total, le solde des comptes bancaires (débiteurs et créditeurs) et caisses s'élève à + 4 984 K€

Ce solde se compose comme suit :
. à l'actif, des disponibilités pour 6 059 K€,
. au passif, des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit pour 1 075 K€.

La gestion des disponibilités de la société s'effectue au travers d'un contrat de «cash pooling» avec la société GE Albany Funding Unlimited Company afin d'optimiser la trésorerie du Groupe en date de valeur.

Les opérations de centralisation de trésorerie au niveau du groupe via le «cash pooling» sont comptabilisées dans les comptes relatifs aux banques, en contrepartie du compte courant avec GE Albany Funding Unlimited Company.

Les positions de trésorerie figurant au bilan reflètent le décalage entre date d'opération et date de valeur du «cash pooling», ainsi que les positions bancaires des établissements stables à l'étranger ne bénéficiant pas du «cash pooling» automatique.

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance	951 574	0	0
TOTAL	***951 574***	***0***	***0***

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Capitaux propres

Composition du capital social

Le capital social de 45 200 000 € est composé au 31 décembre 2025 de 2 825 000 actions d'une valeur nominale de 16 € détenues à 100 % par GE GRID Alliance BV.

Capital détenu par les personnes morales :

IDENTIFICATION		CAPITAL DETENU		ADRESSE			
Dénomination	Siren	détention	Nombre de parts	Pays	Voie	CP	Commune
GE GRID Alliance BV		100%	2 825 000	Pays-Bas	Verlengde Poolseweg 16	4818CL	BREDA

Capital détenu par les personnes physiques :

Aucun capital n'est détenu par des personnes physiques

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	45 200 000						45 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	0						0
Ecarts de réévaluation	0						0
Réserve légale	3 275 934						3 275 934
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	0				-58 584 388		-58 584 388
Résultat de l'exercice	-58 584 388	55 572 540			58 584 388		55 572 540
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	13 594 297	1 196 975					14 791 272
TOTAL CAPITAUX PROPRES	***3 485 843***	***56 769 515***	***0***	***0***	***0***	***0***	***60 255 357***

Le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de - 58 584 388 € a été affecté en totalité au report à nouveau .

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Provisions inscrites au Bilan

Rubriques (a)	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Amortissements dérogatoires	13 594 297	1 196 975	0	0	14 791 271
TOTAL Provisions reglementées (I)	***13 594 297***	***1 196 975***	***0***	***0***	***14 791 271***
Provisions pour litiges	1 285 961	8 806	15 000	0	1 279 767
Provisions pour garanties données aux clients	52 357 901	11 695 806	10 991 421	0	53 062 286
Provisions pour amendes et pénalités	1 411 002	150 269	16 576	0	1 544 695
Provisions pour pertes de change	2 472 893	2 785 914	2 472 893	0	2 785 914
Provisions pour pertes sur contrats	7 676 579	3 003 334	4 103 009	0	6 576 903
Autres provisions pour risques	113 831	0	4 155	0	109 676
Provision pour autres risques	2 359 731	84 371	46 573	0	2 397 529
TOTAL Provisions pour risques	***67 677 896***	***17 728 500***	***17 649 627***	***0***	***67 756 769***
Provisions pour pensions et obligations similaires	43 790 783	5 441 956	4 813 113	0	44 419 626
Provisions pour impôts	14 631 916	0	5 178 579	0	9 453 337
Provisions pour restructurations	2 321 891	7	2 321 899	0	0
Provision pour risques environnementaux	11 169 191	1 825 980	10 736 947	0	2 258 224
TOTAL Provisions pour charges	***71 913 780***	***7 267 943***	***23 050 538***	***0***	***56 131 186***
TOTAL Provisions pour risques et charges (II)	***139 591 676***	***24 996 443***	***40 700 165***	***0***	***123 887 955***
Provisions sur immos corporelles	3 921 812	0	268 103	0	3 653 710
Provisions sur titres de participations	32 051 477	556 415	1 670 714	0	30 937 178
Provisions sur stocks	5 680 441	5 375 007	4 424 606	0	6 630 842
Provisions sur comptes clients	19 796 467	1 096 574	3 849 558	0	17 043 483
Autres provisions pour dépréciations	1	0	0	0	1
TOTAL Provisions pour dépréciations (III)	***61 450 197***	***7 027 996***	***10 212 980***	***0***	***58 265 213***
TOTAL GENERAL (I + II + III)	***214 636 170***	***33 221 414***	***50 913 145***	***0***	***196 944 440***

Les autres provisions pour risques et charges sont constitutées à la fin de l'exercice de:

- provision pour risques environnementaux pour 2.2 M€
- provisions pour pertes pour 6.6 M€
- provision pour risques Filiales pour 2.4 M€

La diminution des autres provisions pour risques et charges provient essentiellement de l'utilisation des provisions pour restructuration de 2.3 M€ et pour risques environnementaux pour 8.9 M€.

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Etat des échéances des dettes

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		1 074 598	1 074 598	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		213 090	213 090	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		283 787 425	283 787 425	0	0
Personnel et comptes rattachés		74 243 656	74 243 656	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		35 489 220	35 489 220	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	3 834 077	3 834 077	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	2 866 578	2 866 578	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0	0	0
Groupes et associés		26 894 011	26 894 011	0	0
Autres dettes		1 835 085	1 835 085	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		190 756	190 756	0	0
	TOTAL DES DETTES	***430 428 496***	***430 428 496***	***0***	***0***
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatés d'avance	190 756	0	0
TOTAL	***190 756***	***0***	***0***

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Ventilation du chiffre d'affaires

Le Chiffre d'affaires de l'exercice s'est réparti de la façon suivante :

Ventilation du chiffre d'affaires (€)	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	0	0	0%
Production vendue biens	846 541 194	700 896 654	20,78%
Production vendue services	447 157 856	348 208 147	28,42%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	116 519 208	92 431 711	26,06%
Chiffres d'affaires nets-Export	1 177 179 841	956 673 090	23,05%
Chiffres d'affaires nets	***1 293 699 050***	***1 049 104 801***	***23,31%***

Avances et acomptes reçus sur commande en cours

Le poste concerne principalement les produits facturés d'avance au titre de contrats à long terme, non acquis à la clôture de l'exercice, ainsi que les avances reçues sur les commandes en cours.

Avances et acomptes (€)	Exercice N	Exercice N-1
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	376 334 648	262 455 800

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Fournisseurs- Factures non parvenues	155 546 123
Personnel -charges à payer	61 067 115
Charges sociales- charges à payer	23 135 923
Clients - Avoirs à établir	116 677
Etat charges à payer	1 235 141
TOTAL	***241 100 979***

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	1 032 614
Clients - Factures à établir	54 849 067
Etat produits à recevoir	628 829
TOTAL	***56 510 510***

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Impôt sur les bénéfices

La société a opté au cours de l'exercice 2025 pour entrer dans un périmétre d'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2025 dont la sociéte GE Renewable Holding France est la société tête de groupe.

Selon les termes de la convention d'intégration fiscale, la société comptabilise dans ses comptes, une charge ou un produit d'impôt sur les sociétés analogue à celui qu'elle aurait constaté si elle n'avait pas été intégrée.
La société mère bénéficie seule des économies ou surcoûts liés au régime de l'intégration fiscale.

Le résultat fiscal de l'exercice 2025 est un bénéfice de 17 152 k€ après imputation des déficits reportables

Le montant de l'impôt sur les sociétés 2025 est un produit net de 2 255 k€, constitué de l'impôt sur les sociétés sur le résultat fait en France (charge de 4 880k€) netté avec les crédits d'impôts recherche et famille (produit de 6 166 k€) et de l'impôt sur les activités imposables à l'étranger (produit net de 969k€).

Situation fiscale différée :

Rubriques en k€	31/12/2025	31/12/2024	Variation de l'exercice
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt			
Provisions réglementées	14 791	13 594	1 197
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	**14 791**	**13 594**	**1 197**
Total passif d'impôt futur	**3 821**	**3 511**	**309**
Bases d'allègement de la dette future d'impôt			
Fonds de commerce	1 130	1 130	0
Provisions et charges à payer non déductibles	46 975	46 526	449
Déficits reportables fiscalement	709 332	727 485	-18 153
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	**757 437**	**775 141**	**-17 704**
Total actif d'impôt futur	**195 646**	**200 219**	**-4 573**
Situation nette	**191 825**	**196 708**	**-4 882**
(1) Taux d'impôt différé:	*25,83%*	*25,83%*	

L'annexe comporte des informations sur la nature et le montant des crédits d'impôts.
Pour renseigner les informations exigées au présent article, l'entité utilise le tableau suivant :

Crédits d'impôts	
	Montant (K€)
Crédit d'impôt recherche	6098
Autres crédits d'impôts (Crédit d'impôt Famille)	68
Total	**6 166**

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Ventilation des effectifs

Effectif moyen employé pendant l'exercice	France	Branches	Total
Ouvriers	472	0	472
Employés, techniciens, agents de maîtrise	509	582	1 091
Cadres et ingénieurs	1 193	113	1 306
TOTAL	***2 174***	***695***	***2 869***

Rémunération des dirigeants

Aucune rémunération n'est versée aux administrateurs au titre de leurs mandats sociaux.

Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

La société est engagée à dédommager les établissements bancaires ainsi que GE Grid Alliance BV en cas de mise en jeu par les clients et fournisseurs des cautions et garanties qui leur ont été délivrées.

Informations au titre des opérations non inscrites au bilan			
Nature de l'opération	**Montant des risques et avantages attendus de l'opération (En K€)**	**Garanties données**	**Autres informations**
Engagement au titre des cautions bancaires	494 566	Cautions bancaires	**Note 1**
Engagement au titre des garanties commerciales	300 411	Garanties société mère	**Note 2**
Engagement au titre des garanties fournisseurs	50 426	Garanties fournisseurs	**Note 3**
Total	**845 403**		

Note 1
Les cautions bancaires et garanties industrielles données» correspondent aux garanties d'exécution et de bonne fin des contrats long terme telles que prévues contractuellement. Ces garanties sont obtenues auprès des établissements financiers et sont accordées au profit des clients.

Note 2
Les « garanties de societé-mère » correspondent à des garanties commerciales contractuelles données par GE Grid Alliance BV aux profits des clients de GRID SOLUTIONS et pour lesquelles GE Grid Alliance BV est en droit de se retourner contre GRID SOLUTIONS en cas de mise en jeu de la garantie.

Note 3
Les « garanties fournisseurs » correspondent à des garanties commerciales contractuelles données par GE Grid Alliance BV aux profits des fournisseurs de GRID SOLUTIONS et pour lesquelles GE Grid Alliance BV est en droit de se retourner contre GRID SOLUTIONS en cas de mise en jeu de la garantie.

La société GRID SOLUTIONS SAS n'a aucun engagement d'achat de titres ni de mobilisations de créances à l'exportation.

Engagements de crédits-baux
Néant

Informations au titre des transactions non conclues aux conditions normales de marché

Conformément à l'article 834-1 du réglement ANC 2014-03 la société fournit une liste des transactions, au sens de l'article R. 123-199-1 du code de commerce, significatives effectuées par la société avec des parties liées lorsque ces transactions n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché.
La société n'a identifié aucune transaction entrant dans le champ d'application de cette mesure.

Docusign Envelope ID: 779EC3FC-EB08-84D6-8256-E749FCC865D2

Instruments financiers de couverture

La totalité des instruments de couverture contractés par la société visent à couvrir l'exposition au risque de change

montants en €	31/12/2025			31/12/2024		
	Montant notionnel des instruments	Instruments à juste valeur positive	Instruments à juste valeur negative	Montant notionnel des instruments	Instruments à juste valeur positive	Instruments à juste valeur negative
Achats à terme	182 550 655	324 139	-3 484 267	86 137 647	2 005 151	-57 679
Ventes à terme	368 442 714	5 536 392	-376 219	139 212 478	493 112	-6 064 361
TOTAL JUSTES VALEUR	**550 993 369**	**5 860 531**	**-3 860 486**	**225 350 125**	**2 498 263**	**-6 122 040**

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

La société étant incluse dans le périmètre de consolidation du groupe GE Vernova en France, elle est dispensée de fournir le détail des honoraires versés à ses commissaires aux comptes.

Directive Pilier 2

La Société, en tant que filiale de GE Vernova Inc. (« le Groupe »), entre dans le champ des obligations internationales de l'imposition minimale mondiale des groupes (Pilier 2) de l'OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques. La législation du pilier 2 a été promulguée en France, pays dans laquelle la Société est immatriculée.

Dès sa promulgation, le régime fiscal du pilier 2, en particulier l'impôt complémentaire minimum qualifié prélevé localement « ICMQL » (ou « QDMTT »), est entré en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2023.

Conformément aux normes comptables françaises, la Société ne comptabilise pas d'impôts différés. En conséquence, la société ne comptabilise ni ne publie d'informations sur les actifs et passifs d'impôts différés liés aux impôts sur les bénéfices du pilier 2.

Le régime de protection en période transitoire simplifie le processus de déclaration en permettant aux pays d'utiliser une méthode simplifiée de calcul basée sur la déclaration pays par pays (CbCR), pour déterminer si une taxe complémentaire locale est nécessaire.
Selon les conclusions des travaux du Groupe, sur la base des informations actuellement disponibles, le Groupe en France bénéficie de l'application du régime de protection en période transitoire de la déclaration pays par pays en 2025.
En conséquence, le Groupe en France n'est redevable d'aucun impôt complémentaire (ICMQL) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

GRID SOLUTIONS

Société par actions simplifiée

167 Quai de la Bataille de Stalingrad

92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

GRID SOLUTIONS

Société par actions simplifiée

167 Quai de la Bataille de Stalingrad

92130 ISSY-LES-MOULINEAUX

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

À l'associé unique de la société GRID SOLUTIONS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GRID SOLUTIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessous, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à la modernisation des états financiers et la première application du règlement comptable ANC n°2022-06 décrit dans la note "Changement de méthode et comparabilité des exercices" de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les contrats à longue durée et les provisions pour risques et charges.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Deloitte.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Deloitte.

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 29 juin 2026

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Isabelle Gallois

Isabelle GALLOIS

Comptes sociaux

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement (II)	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions,brevets et droits similaires	38 986 590	34 813 700	4 172 890	6 818 239
Fonds commercial	1 129 763	0	1 129 763	1 129 763
Autres immobilisations incorporelles	907	907	0	0
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	***40 117 259***	***34 814 607***	***5 302 652***	***7 948 002***
Terrains	13 052 729	3 128 417	9 924 312	9 990 249
Constructions	91 306 641	57 261 042	34 045 599	34 466 628
Installations techniques, matériel et outillage industriels	125 271 968	99 536 655	25 735 313	25 439 597
Autres immobilisations corporelles	7 106 313	6 006 158	1 100 155	960 263
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	20 632 529	0	20 632 529	10 514 511
TOTAL immobilisations corporelles	***257 370 180***	***165 932 272***	***91 437 908***	***81 371 248***
Participations	98 964 928	30 937 178	68 027 750	66 357 036
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	193 647	0	193 647	183 838
TOTAL immobilisations financières	***99 158 575***	***30 937 178***	***68 221 397***	***66 540 874***
Total de l'actif immobilisé (III)	***396 646 015***	***231 684 057***	***164 961 958***	***155 860 124***
Matières premières, approvisionnements	73 108 423	5 069 799	68 038 624	69 058 609
En cours de production	52 126 557	0	52 126 557	36 310 592
Produits finis	18 529 713	1 561 043	16 968 670	12 340 503
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stocks et en-cours	***143 764 693***	***6 630 842***	***137 133 851***	***117 709 704***
Avances et acomptes versés sur commandes	22 849 950	0	22 849 950	3 893 245
Clients et comptes rattachés	607 649 489	17 043 483	590 606 007	617 597 087
Autres créances	68 415 578	1	68 415 577	40 063 789
Charges constatées d'avance	951 577	0	951 577	1 522 646
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances (1)	***699 866 594***	***17 043 483***	***682 823 111***	***663 076 767***
Valeurs mobilières de placement :	0	0	0	0
Actions propres	0	0	0	0
Autres titres	0	0	0	0
Instruments financiers à terme et jetons détenus	0	0	0	0
Disponibilités	6 058 929	0	6 058 929	5 394 096
Total de l'actif circulant (IV)	***849 690 216***	***23 674 325***	***826 015 891***	***786 180 567***
Frais d'émission des emprunts (V)	0		0	0
Primes de remboursement des emprunts (VI)	0		0	0
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	2 785 914		2 785 914	2 472 893
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	***1 249 122 145***	***255 358 382***	***993 763 763***	***944 513 583***
1) Dont à moins d'un an	699 866 594	17 043 483	682 823 111	663 076 767

Bilan passif

BILAN-PASSIF			Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé :	45 200 000	45 200 000	45 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			0	0
Écarts de réévaluation et d'équivalence	dont écart d'équivalence	0	0	0
Réserve légale			3 275 934	3 275 934
Réserves statutaires ou contractuelles			0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :	0	0	0
TOTAL Réserves			**3 275 934**	**3 275 934**
Report à nouveau			-58 584 388	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			**55 572 540**	**-58 584 388**
Subventions d'investissement			0	0
Provisions réglementées			14 791 271	13 594 297
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)			***60 255 357***	***3 485 843***
Provisions pour risques			67 756 769	67 677 896
Provisions pour charges			56 131 186	71 913 780
TOTAL DES PROVISIONS (II)			***123 887 955***	***139 591 676***
Emprunts obligataires convertibles			0	0
Autres emprunts obligataires			0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			1 074 598	1 409 231
Emprunts et dettes financières diverses (2)	dont emprunts participatifs :	0	213 090	185 202
TOTAL Dettes financières			***1 287 688***	***1 594 433***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			376 334 648	262 455 800
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			283 787 425	186 141 210
Dettes fiscales et sociales			116 433 531	101 299 060
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			0	0
Autres dettes			28 729 097	247 190 403
Produits constatés d'avance			190 756	495 101
TOTAL DETTES (1) (III)			***806 763 144***	***799 176 007***
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)			2 857 307	2 260 057
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à IV)			***993 763 763***	***944 513 583***
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)			430 428 496	536 720 207
(2) Dont emprunts participatifs			0	0

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT			Exercice N			Exercice N-1
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises			0	0	0	0
Production vendue biens			82 734 446	763 806 747	846 541 194	700 896 654
Production vendue services			33 784 762	413 373 094	447 157 856	348 208 147
Chiffres d'affaires nets			***116 519 208***	***1 177 179 841***	***1 293 699 050***	***1 049 104 801***
Production stockée					19 914 334	-4 866 776
Production immobilisée					0	0
Subventions					1 597 528	0
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions					49 195 858	35 026 567
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					424 720	0
Autres produits					12 223 266	15 908 325
Total des produits d'exploitation (I)					***1 377 054 755***	***1 095 172 917***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					0	0
Variation de stock (marchandises)					0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					215 237 063	189 175 267
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					-27 100	-5 535 410
Autres achats et charges externes					682 604 963	571 033 381
Impôts, taxes et versements assimilés					14 934 032	12 546 084
Salaires					226 620 490	209 427 814
Cotisations sociales					93 421 206	86 076 905
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			8 217 578	9 258 273
		Dotations aux dépréciations			0	0
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				6 471 581	7 169 803
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				24 912 072	48 052 342
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					8 848	0
Autres charges					61 079 334	24 508 110
Total des charges d'exploitation (II)					***1 333 480 066***	***1 151 712 569***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					43 574 689	-56 539 652
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					1 156 553	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					0	1 130 622
Produits financiers de participations					17 042 332	3 508 168
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					0	0
Autres intérêts et produits assimilés					143 986	396 194
Reprises sur dépréciations et provisions					1 717 287	7 081 747
Différences positives de change					43 036 515	18 569 300
Produits des cessions d'immobilisations financières					0	0
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie					0	0
Total des produits financiers (V)					***61 940 120***	***29 555 409***
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions					640 786	1 359 082
Intérêts et charges assimilées					5 337 037	9 131 201
Différences négatives de change					45 268 359	18 910 915
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					0	0
Total des charges financières (VI)					***51 246 181***	***29 401 197***
RÉSULTAT FINANCIER					10 693 939	154 212
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					55 425 180	-57 516 062

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Total des produits exceptionnels (VII)	*0*	*6 721 611*
Total des charges exceptionnelles (VIII)	*1 196 975*	*9 800 649*
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**-1 196 975**	**-3 079 038**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	910 677	0
Impôts sur les bénéfices (X)	-2 255 011	-2 010 712
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	*1 440 151 428*	*1 131 449 937*
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	*1 384 578 888*	*1 190 034 325*
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	***55 572 539***	***-58 584 388***

Annexes aux comptes annuels

Activité

La société GRID SOLUTIONS SAS produit, installe et maintient des équipements et des systèmes pour les marchés de la haute tension.
Ses produits sont utilisés pour transmettre l'électricité. Ils permettent de garantir la fiabilité, la qualité et la sécurité de la transmission d'électricité ainsi que d'exploiter efficacement les réseaux grâce à la gestion de l'information en temps réel.
Les services qui y sont associés permettent de fournir une ressource de haute qualité afin d'accompagner les produits et systèmes vendus durant leur cycle de vie complet.

Faits caractéristiques

Base d'établissement des comptes annuels

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2025 ont été préparés conformément aux dispositions définies par le Plan Comptable Général français issu du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté du 8 septembre 2014 publié au JO du 15 octobre 2014.

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Les comptes de la Société sont inclus par intégration globale dans les comptes consolidés établis par GE Vernova Inc., dont le siège social est situé à Cambridge dans l'État du Massachussets aux États-Unis.

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	**GE Vernova Inc.**
	Cambridge, Massachusetts (Etats-Unis)
	58 Charles Street Cambridge, MA 02141 United States
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Non applicable

Entrée dans l'Intégration fiscale horizontale de GE Renewable Holding France

La société a donné son accord en date du 25 avril 2025 pour rejoindre le groupe d'intégration fiscale horizontale, dont la société-mère est GE Renewable Holding France, rétroactivement au 1er janvier 2025.

Contrôle fiscal

En juillet 2025, l'administration fiscale française a commencé une nouvelle procédure de vérification de comptes et liasse fiscale de Grid Solutions SAS portant sur les exercices 2021 à 2024. Cette procédure est toujours en cours à la date du 31/12/2025.

Evènements postérieur à la clôture

Néant

Les informations ci-après constituent l'annexe au Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est

993,763,762.58 € et le résultat s'élève à 55,572,539.50 €.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Conventions comptables générales

Les comptes annuels de l'exercice sont élaborés et présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires françaises ainsi qu'aux pratiques généralement admises en France.
Les mêmes principes comptables sont observés pour les établissements stables à l'étranger.
Le cours de conversion de fin d'exercice est retenu pour leur intégration dans les comptes de la société pour l'effet bilantiel et sur la base d'un taux moyen pour l'intégration des comptes de résultat.
Les écarts de changes en résultant sont comptabilisés en compte de résultat.

La société applique le règlement ANC n°2014-03 et a mis en œuvre le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022 pour l'arrêté des comptes clos au 31/12/2025. L'impact du changement de réglementation comptable est présenté ci-dessous.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
. Continuité de l'exploitation
. Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
. Indépendance des excercices
et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

Continuité d'exploitation

La société a préparé ses comptes sur la base du principe comptable de continuité d'exploitation.

Au regard du résultat net bénéficiaire et de l'analyse des flux de trésorerie futurs réalisés, la société considère que le principe de continuité d'exploitation est approprié en raison du soutien financier apporté par sa maison mère qui finance l'ensemble des besoins en trésorerie de GRID SOLUTIONS SAS via l'accord de cash-pooling existant.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler ultérieurement différentes de la réalité.

Changement de méthode et comparabilité des exercices

Le nouveau règlement ANC n° 2022-06 vient modifier le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général (« PCG ») en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement a pour effet notamment :

. L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel

. La suppression de La technique du transfert de charge

. La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers

. L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe

Selon les règles françaises, un changement de règlementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable.
Ce règlement n'a pas d'impacts significatifs sur les comptes au 31/12/2025 ni sur la présentation des états financiers.

Immobilisations corporelles et incorporelles

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

. Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;

. Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;

. Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;

. Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur valeur d'apport ou leur coût de production.
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations, conformément à l'avis CNC n o 2004-15 du 23 juin 2004 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs 54.1.3

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire ou dégressif, selon des durées d'utilisation comprises dans les fourchettes suivantes :

	Durée minimale	Durée maximale
Constructions	sur 17 ans	sur 40 ans
Agencements	sur 8 ans	sur 15 ans
Matériels et outillages industriels .	sur 3 ans	sur 25 ans
Matériels informatiques	sur 1 an	sur 8 ans
Mobilier de bureau	sur 3 ans	sur 7 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), à leur valeur d'apport ou leur coût de production diminué du cumul des amortissements ainsi que des éventuelles dépréciations constatées.

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées :

. de logiciels à usage interne ; ces logiciels sont amortis sur une période de 1 an à 5 ans.
. d'un fonds de commerce comptabilisé en 2022 (rachat de l'activité UCOM)
. de l'activation de frais de développement de logiciels

Immobilisations Financières

Titres de participation et autres titres immobilisés

La valeur brute comptable des titres de participation est constituée par le coût d'acquisition et les frais d'acquisition.

Dans le cadre de chaque clôture annuelle des comptes de la Société, les valeurs réelles des titres détenus en portefeuille sont calculées afin de déterminer la valeur d'inventaire des titres, les dotations ou reprises relatives aux dépréciations des titres, et si nécessaire, les dotations ou reprises relatives aux provisions pour risques sur titres.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres s'avère être inférieure à la valeur brute comptable, une dépréciation est constituée à l'actif du montant de la différence, sans que le montant de cette dépréciation ne puisse excéder le montant de la valeur brute comptable.
Par ailleurs, lorsque la valeur d'inventaire des titres s'avère être négative, une provision pour risques sur titres est constituée en complément au passif.

Prêt et autres immobilisations financières
Les prêts et autres immobilisations financières correspondent principalement à des prêts et des dépôts et cautionnements. Ces créances font, le cas échéant, l'objet de dépréciation si leur recouvrement s'avère incertain au vu des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes.

Créances rattachées à des filiales et participations
Ces créances font, le cas échéant, l'objet de dépréciation si leur recouvrement s'avère incertain au vu des informations disponibles à la date dt arrêté des comptes.

Dépenses de recherche et développement

Conformément à l'option prévue par le Code de commerce, (C. corn. art. R 123-186 et PCG art. 212-3.1), la société inscrit la totalité de ses frais de recherche et de développement en charges dès que ces frais sont encourus.

Stocks et en-cours

Les stocks de matières et marchandises sont évalués suivant la méthode du coût standard. Le coût d'acquisition comprend les frais accessoires d'achat. Des ajustements PPV sont comptabilisés pour ramener la valeur standart de stock à la valeur reelle.
La valorisation des produits intermédiaires, finis et des en-cours comprend le coût des matières et fournitures mises en œuvre, les frais directs et indirects de production.
Le coût de production ainsi obtenu ne comporte donc pas de frais de siège, de frais commerciaux ou de frais financiers.
Des dépréciations sont constituées par comparaison entre le coût d'entrée et la valeur actuelle des stocks. Pour les produits finis et les marchandises destinées à être revendues en l'état, la valeur actuelle correspond à la valeur vénale c'est-à-dire au prix de vente déduction faite des frais restant à supporter. Pour les matières premières, les produits intermédiaires et les en-cours, la valeur actuelle correspond à la valeur d'usage c'est-à-dire au prix de vente du produit fini diminué des coûts d'achèvement et des frais de distribution.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale

Dépréciation des créances (PCG art. 831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Une provision pour dépréciation de créances est pratiquée lorsque le retard de paiement est supérieur à un an, ou en cas de remise de la créance à une société de recouvrement.

Autres créances – centralisation de trésorerie « cash-pooling »

L'entité fait partie d'une convention de centralisation de trésorerie, autrement appelée convention de cash pooling, sur l'ensemble de ses comptes bancaires. La méthode de cash pooling appliquée est celle du ZBA (Zero Balance Accounting), consistant à remettre à zéro l'ensemble des balances des comptes bancaires détenus par l'entité à un rythme journalier.

Enregistrements des opérations non couvertes par des opérations à terme

Les créances et dettes libellées en devises sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date de clôture du bilan.
Les pertes et gains latents sont enregistrés dans des comptes d'écart de conversion, les pertes latentes font l'objet d'une provision pour risques.

Fiscalement, ces écarts de conversion sont pris en compte pour la détermination du résultat imposable de l'exercice, conformément à l'article 38-4 du Code Général des Impôts. La provision pour risque est quant à elle non déductible.

Transactions en devises

Les principes retenus sur la période sont les suivants :

Enregistrement des opérations non couvertes par des opérations à terme
Les créances et dettes libellées en devises sont converties en euros sur la base des taux en vigueur à la date de clôture du bilan.
Les pertes et gains latents sont enregistrés dans des comptes d'écart de conversion, les pertes latentes foni l'objet d'une provision pour risques.

Fiscalement, ces écarts de conversion sont pris en compte pour la détermination du résultat imposable de l'exercice, conformément à l'article 38-4 du Code Général des Impôts. La provision pour risque est quant à elle non déductible.

Allocation des résultats de change au compte de résultat
Les résultats de change résultant de la comptabilisation des dettes et créances à caractère commercial ou financier et de leurs couvertures associées sont enregistrés en résultat d'exploiteiion ou en résultat financier en fonction de ta nature des opérations les ayant générés.

Comptabilisation des couvertures de change
La société a recours à des instruments financiers de couverture pour limiter le risque d'exposition aux variations de cours des devises étrangères sur ses facturations clients ou factures foumisseurs dans lesdites devises étrangères. Pour ce faire elle procède principalement à des ventes ou achats à termes de devises étrangères souscrits en gré à gré avec des contreparties bancaires.
Les opérations en devises (achats I ventes) sont converties au cours du jour de l'opération. A la clôture, les dettes et créances sont revalorisées en contrepartie d'un écali de conversion sur la base des taux en vigueur à la date de clôture du bilan.
Parallèlement, les gains ou pertes de changes induits par les instruments dérivés auxquels elle a recours et répondant aux critères d'instrument de couvertures sont comptabilisés, de façon symétrique à l'élément couvert au compte de résultat.
Les couvertures adossées à des factures sont revalorisées en Chiffres d'affaires ou en Achats par contrepartie des comptes « effets des dérivés » sont comptabilisés à l'actif du bilan (rubrique « Disponibilités ») ou au passif du bilan (rubrique « Dettes financières »).
Les reports ou déports sont intégrés au coût de l'élément couvert au compte de résultat et ne sont pas étalés sur la durée de la couverture.
Fiscalement, les gains latents sur les contrats de change à terme en cours à la clôture de l'exercice sont pris en compte dans la détermination du résultat imposable de l'exercice. Sur cet exercice, la réintégration fiscale s'est élevée à 5 481 809 €. Concernant les pertes latentes, leur déduction est reportée à la date de réalisation de l'élément couvert. En application de l'article 38-6-30 du Code général des impôts, un relevé des positions symétriques est annexé à la déclaration de résultats de l'exercice. Le montant des pertes latentes ainsi reporté est de 3 556 243 € pour cet exercice.

Chiffre d'affaires

Les ventes en devises sont enregistrées en chiffre d'affaires au cours du jour de la vente.
L'effet de la couverture est, le cas échéant, comptabilisé dans le même compte de chiffre d'affaires.

Reconnaissance des transactions réalisées par la société au titre de ses contrats commerciaux

Pour le calcul du pourcentage d'avancement, la société utilise la mesure de l'avancement sur la base des coûts engagés à condition que ces derniers reflètent des travaux raisonnablement acceptés par le client.
Cette méthode basée sur l'engagement des coûts est estimée comme plus fiable quant à la détermination de l'avancement technique, reflète davantage le processus interne de suivi de l'information financière et permet une reconnaissance du revenu plus en adéquation avec la réalité de l'exécution du contrat.
La Société réalise des ventes d'équipements et de services;

Contrats de longue durée

. L'exécution des obligations contractuelles afférentes à ces contrats se déroule généralement sur deux ou plusieurs exercices comptables.

. Le chiffre d'affaires est comptabilisé en fonction de l'état d'avancement du contrat. Dorénavant l'état d'avancement est défini sur la base des coûts engagés, à condition que ces derniers reflètent des travaux raisonnablement acceptés par le client. La différence entre le chiffre d'affaires évalué en fonction de l'état d'avancement et le chiffre d'affaires comptabilisé au titre des périodes précédentes constitue le chiffre d'affaires de la période.

. Le coût de revient des contrats inclut les coûts directs (tels que matières, main d'œuvre sous-traitance) ainsi que les coûts indirects (conduite et direction des projets).

L'obligation couvrant la période de garanties fait l'objet de provisions reconnues en fonction de l'avancement du chiffre d'affaires
. Chaque contrat fait l'objet d'une revue à intervalles réguliers et la marge à terminaison (différence entre le prix de vente contractuel et le coût de revient) est réestimée sur la base des derniers éléments connus.

. S'il devient probable que le coût de revient à terminaison d'un contrat excède son chiffre d'affaires total estimé, la perte non encore constatée sur le CA non encore reconnu fait immédiatement l'objet dune provision.

Ventes de biens et de services
. Les revenus liés à la vente de biens sont reconnus lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages consécutifs à la vente (c'est-à-dire généralement lors de la livraison du bien).

. Les revenus liés à des prestations de services sont reconnus à l'issue de l'exécution des obligations contractuelles.

Dettes, créances et disponibilités

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en "écarts de conversion actif" lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en "écart de conversion passif" lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture en tant qu'élément couvert ou élément de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion provisionnés ou réalisés des dettes et créances d'exploitation sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion provisionnés ou réalisés des dettes et créances financières sont comptabilisés en résultat financier.

Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés

Conformément aux accords existants et à la convention collective, une indemnité de départ, calculée en fonction du nombre d'années de services effectuées, est versée aux salariés de l'entreprise lors de leurs départs en retraite.
Ces indemnités se définissent comme des régimes à prestations définies dans la mesure où la société en tant qu'employeur s'engage sur le niveau des prestations à verser à ses salariés.
Ces engagements de retraite sont évalués et comptabilisés conformément à la méthode 2 de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013 (comptabilisation immédiate en résultat des écarts actuariels et des coûts des services passés).
Ainsi, pour déterminer la valeur actualisée, charges sociales incluses, de ses engagements, ainsi que le coût des services correspondants, la société utilise la méthode des unités de crédit projetées.
Cette évaluation nécessite l'utilisation de nombreuses hypothèses actuarielles, notamment âge de départ en retraite (fonction des évolutions législatives et de la catégorie socioprofessionnelle
du salarié), taux d'actualisation (3.50 % au 31décembre 2024 à 3.75 % au 31 décembre 2025) et taux d'inflation (2.25 % au 31 décembre 2024 à 2.25 % au 31 décembre 2025

La provision inscrite au bilan correspond à la totalité de ces engagements sans aucun différé au titre des changements d'hypothèses actuarielles et des éventuels coûts des services passés relatifs à des modifications de régime

La charge de l'exercice correspond :
. au coût des services rendus pendant l'exercice,
. au coût des services passés lors d'une modification, réduction ou liquidation de régime,
. à la désactualisation des engagements, et
. à la totalité de la variation des engagements résultant des changements d'hypothèses actuarielles.

Les provisions

Provisions Règlementées :
Les provisions règlementées sont constituées conformément aux possibilités fiscales.
Cette rubrique est constituée d'amortissements dérogatoires c'est-à-dire de l'excédent des amortissements fiscaux sur les amortissements économiques.

Provisions pour Risques et Charges :
Des provisions pour risques et charges sont constituées pour des passifs dont l'échéance ou le montant n'est pas connu de façon précise. Un passif correspond à une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue. Ces obligations peuvent résulter par exemple de restructurations annoncées ou de litiges en cours.

Provisions pour Garantie :
Elles sont chaque année complétées, utilisées ou reprises en fonction de l'actualisation des dépenses restant à engager et des charges constatées durant l'exercice.
Elles sont reprises au plus tard à la signature du procès-verbal de réception définitive ou lorsque les dernières réserves éventuelles ont été levées.
Une provision statistique pour garantie est constituée sur la base de la moyenne des dépenses de garantie des cinq dernières années. Une fois le projet terminé, le produit ou le service réceptionné par le client, une provision pour garantie spécifique est enregistrée si un risque est identifié concernant la qualité, le fonctionnement ou les spécifications du projet, produit ou service concerné. Pour les activités projets, la date de réception provisoire est le point de départ de la constitution de la provision pour garantie.

Provisions pour Pertes à Terminaison :
Ces provisions sont constituées dans les cas où une perte globale est attendue sur une affaire. Elles sont comptabilisées pour le montant total de la perte probable dès que celle-ci est connue.

Provisions pour Risques sur Affaires :
Il s'agit des affaires pour lesquelles des risques de pénalités de retard, pénalités techniques (de consommation, de rendement, etc.) et autres risques de toute nature apparaissent, contractuellement, pouvoir être imputés à la Société.

Ces provisions sont constituées lorsque le chiffre d'affaires de chaque affaire est reconnu à 100%. Elles sont utilisées, complétées ou reprises au fur et à mesure de la constatation ou de la disparition des risques et au plus tard à la signature du procès-verbal de réception définitive, ou lorsque les dernières réserves éventuelles ont été levées.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque. Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et exceptionnel

Conformément au règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant.
Les comptes de produits et de charges exceptionnels enregistrent les impacts d'un événement majeur et inhabituel, les écritures comptables d'origine purement fiscale, les changements de méthodes inscrits en résultat et les corrections d'erreurs.
Un événement est majeur lorsque ses conséquences sont susceptibles d'avoir une influence sur le jugement que les utilisateurs des documents de synthèse peuvent porter sur le patrimoine,
la situation financière et le résultat de l'entité ainsi que sur les décisions qu'ils peuvent être amenés à prendre.

Un évènement inhabituel est un événement qui n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'entité. Un événement est présumé inhabituel lorsqu'un même évènement ne s'est pas produit au cours des derniers exercices comptables et qu'il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains exercices comptables.

Divers

Les autres composantes du bilan et du compte de résultat sont évaluées et présentées selon les normes comptables généralement admises.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		40 232 458	0	0
Terrains		13 059 830	0	0
Constructions	Sur sol propre	61 700 345	0	35 554
	Sur sol d'autrui	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	28 465 586	0	1 481 148
Installations techniques, matériel et outillage industriels		122 806 258	0	3 731 169
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	57 278	0	0
	Matériel de transport	1 177 483	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	10 318 299	0	110 951
	Emballages récupérables et divers	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		10 514 511	0	13 192 886
Avances et acomptes		0	0	0
	TOTAL (III)	***248 099 590***	***0***	***18 551 708***
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0
Autres participations		98 408 513	0	556 415
Autres titres immobilisés		0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		183 838	0	27 756
	TOTAL (IV)	***98 592 352***	***0***	***584 171***
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	***386 924 399***	***0***	***19 135 878***

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		0	115 198	40 117 259	0
Terrains		0	7 101	13 052 729	0
Constructions	Sur sol propre	0	12 707	61 723 192	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	363 285	29 583 450	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels		0	1 265 458	125 271 968	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	57 278	0
	Matériel de transport	0	226 057	951 426	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	4 331 642	6 097 609	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		3 047 908	26 961	20 632 529	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
	TOTAL (III)	***3 047 908***	***6 233 210***	***257 370 180***	***0***
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	98 964 928	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	17 947	193 647	0
	TOTAL (IV)	***0***	***17 947***	***99 158 575***	***0***
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	***3 047 908***	***6 366 355***	***396 646 015***	***0***

Les actifs immobilisés ne font pas l'objet de nantissements ou d'hypothèques.

Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées :
. d'un fonds de commerce d'une valeur de 1 130 k€, lié au rachat de l'activité UCOM sur 2022
. de coûts de développement des logiciels informatiques pour un montant de 38 987 k€.

Immobilisations corporelles :

Les principaux investissements réalisés s'inscrivent dans la continuité de la stratégie de la société basée sur trois grands axes :

. renforcement de la sécurité des installations et des personnes,
. optimisation de la productivité et de la qualité des produits et des services,
. adaptation de la gamme d'offre de produits à la demande.

Immobilisations financières :

Les immobilisations financières brutes augmentent de 567 K€.

Amortissements

		Durée ou taux	Mode d'amortissement	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au
					Dotations	Diminutions	31/12/2025
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement			0	0	0	0
	Fonds commercial			0	0	0	0
	Autres immobilisations incorporelles		L	32 284 456	2 645 349	115 198	34 814 607
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE			***32 284 456***	***2 645 349***	***115 198***	***34 814 607***
Corporelles	Terrains			2 619 848	62 005	0	2 681 853
	Constructions sur sol propre		L	28 397 996	1 767 292	360 826	29 804 462
	sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			0	0	0	0
	Instal technique, matériel outillage industriels		L	97 168 754	3 374 947	1 181 854	99 361 846
	Autres Instal., agencement, aménagement divers		L	24 084 412	397 108	0	24 481 521
	Matériel de transport			1 168 869	3 609	226 057	946 421
	Matériel de bureau, mobilier		L	9 366 650	-32 732	4 331 459	5 002 459
	Emballages récupérables et divers			0	0	0	0
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			***162 806 530***	***5 572 228***	***6 100 196***	***162 278 562***
Financières	Participations		L	32 051 477	556 415	1 670 714	30 937 178
	Autres immobilisations financières			0	0	0	0
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			***32 051 477***	***556 415***	***1 670 714***	***30 937 178***
TOTAL				***227 142 463***	***8 773 992***	***7 886 108***	***228 030 347***

Tableau des filiales et participations

Tableau des filiales et participations										
Informations financières	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus (4)		Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)	Observations
Filiales et participations			Brute	Nette						
Renseignements concernant les filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
COGELEX	15 245 EUR	50,00%	7 622	7 622	0	0	227 501 471	2 313 105	0	Comptes 2025
Grid Solutions Middle East FZE	150 000 AED	100,00%	35 402	35 402	0	0	82 750 470	11 005 613	0	Comptes 2024
ALSTOM High Voltage Equipment Saudi Arabia Ltd	5 000 000 SAR	100,00%	1 115 954	0	0	0	0	-75 277	0	Comptes 2024
SUPERGRID INSTITUTE	143 496 422 EUR	54,12%	77 501 500	49 231 781	0	0	15 370 670	3 748 549	0	Comptes 2025
GRID SOLUTIONS COTE D'IVOIRE SARLU	1 000 000 XOF	100,00%	1 520	0	0	0	1 421 872	272 196	0	Comptes 2024
GE GRID SOLUTIONS NIGERIA ENERGY LIMITED	10 000 000 NGN	99,00%	23 959	0	0	0	470 951	472 374	0	Comptes 2024
GE Vernova Electrification Software France	121 400 EUR	75,29%	18 685 786	18 685 786	0	0	88 698 006	3 382 224	0	Comptes 2024
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1										
A. Total des filiales			**97 371 743**	**67 960 591**	**0**	**0**			**0**	
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1										
B. Total des participations			**0**	**0**	**0**	**0**			**0**	
C. Total des filiales et des participations (A + B)			**97 371 743**	**67 960 591**	**0**	**0**			**0**	

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.

(2) Dans la monnaie locale d'opération.

(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.

(4) En euros.

(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.

(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.

(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

Stocks et en-cours

Stocks et en-cours		
Postes (a)	**Exercice N**	**Exercice N-I**
Matières premières et autres approvisionnements	73 108 423	73 081 323
Encours de production	52 126 557	36 310 592
Produits finis	18 529 713	13 998 230
Total	***143 764 693***	***123 390 145***

Dépréciations des stocks et en-cours			
Postes (a)	**Exercice N**	**Exercice N-1**	**Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation**
Matières premières et autres approvisionnements	5 069 799	4 022 713	Méthode statistique basée sur l'ancienneté des stocks et identification des articles individuels obsolètes.
Encours de production	0	0	
Produits finis	1 561 043	1 657 727	Méthode statistique basée sur l'ancienneté des stocks et identification des articles individuels obsolètes.
Total	***6 630 842***	***5 680 440***	

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des stocks et en-cours	
Postes (a) (b)	**Montant incorporé au cours de l'exercice**
Matières premières et autr es approvisionnements	0
Encours de production	0
Produits finis	0
Total	***0***

Etat des échéances des créances

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		0	0	0
Prêts		0	0	0
Autres immos financières		193 647	193 647	0
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		***193 647***	***193 647***	***0***
Clients douteux ou litigieux		0	0	0
Autres créances clients		607 649 489	607 649 489	0
Créances représentatives de titres prêtés		0	0	0
Personnel et comptes rattachés		5 920 676	5 920 676	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		35 660	35 660	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices	15 178 848	15 178 848	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	16 978 590	16 978 590	0
	Autres impôts	9 009	9 009	0
	Etat - divers	630 573	630 573	0
Groupes et associés		26 739 793	26 739 793	0
Débiteurs divers		1 032 614	1 032 614	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		***674 175 252***	***674 175 252***	***0***
Charges constatées d'avance		951 577	951 577	0
TOTAL DES CREANCES		***675 320 475***	***675 320 475***	***0***

Disponibilités

Au total, le solde des comptes bancaires (débiteurs et créditeurs) et caisses s'élève à + 4 984 K€

Ce solde se compose comme suit :

. à l'actif, des disponibilités pour 6 059 K€,

. au passif, des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit pour 1 075 K€.

La gestion des disponibilités de la société s'effectue au travers d'un contrat de «cash pooling» avec la société GE Albany Funding Unlimited Company afin d'optimiser la trésorerie du Groupe en date de valeur.

Les opérations de centralisation de trésorerie au niveau du groupe via le «cash pooling» sont comptabilisées dans les comptes relatifs aux banques, en contrepartie du compte courant avec GE Albany Funding Unlimited Company.

Les positions de trésorerie figurant au bilan reflètent le décalage entre date d'opération et date de valeur du «cash pooling», ainsi que les positions bancaires des établissements stables à l'étranger ne bénéficiant pas du «cash pooling» automatique.

Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance	951 574	0	0
TOTAL	***951 574***	***0***	***0***

Capitaux propres

Composition du capital social

Le capital social de 45 200 000 € est composé au 31 décembre 2025 de 2 825 000 actions d'une valeur nominale de 16 € détenues à 100 % par GE GRID Alliance BV.

Capital détenu par les personnes morales :

IDENTIFICATION		CAPITAL DETENU		ADRESSE			
Dénomination	Siren	détention	Nombre de parts	Pays	Voie	CP	Commune
GE GRID Alliance BV		100%	2 825 000	Pays-Bas	Verlengde Poolseweg 16	4818CL	BREDA

Capital détenu par les personnes physiques :

Aucun capital n'est détenu par des personnes physiques

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	45 200 000						45 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	0						0
Ecarts de réévaluation	0						0
Réserve légale	3 275 934						3 275 934
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	0				-58 584 388		-58 584 388
Résultat de l'exercice	-58 584 388	55 572 540			58 584 388		55 572 540
Subventions d'investissement	0						0
Provisions réglementées	13 594 297	1 196 975					14 791 272
TOTAL CAPITAUX PROPRES	***3 485 843***	***56 769 515***	***0***	***0***	***0***	***0***	***60 255 357***

Le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de - 58 584 388 € a été affecté en totalité au report à nouveau .

Provisions inscrites au Bilan

Rubriques (a)	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Amortissements dérogatoires	13 594 297	1 196 975	0	0	14 791 271
TOTAL Provisions reglementées (I)	***13 594 297***	***1 196 975***	***0***	***0***	***14 791 271***
Provisions pour litiges	1 285 961	8 806	15 000	0	1 279 767
Provisions pour garanties données aux clients	52 357 901	11 695 806	10 991 421	0	53 062 286
Provisions pour amendes et pénalités	1 411 002	150 269	16 576	0	1 544 695
Provisions pour pertes de change	2 472 893	2 785 914	2 472 893	0	2 785 914
Provisions pour pertes sur contrats	7 676 579	3 003 334	4 103 009	0	6 576 903
Autres provisions pour risques	113 831	0	4 155	0	109 676
Provision pour autres risques	2 359 731	84 371	46 573	0	2 397 529
TOTAL Provisions pour risques	***67 677 896***	***17 728 500***	***17 649 627***	***0***	***67 756 769***
Provisions pour pensions et obligations similaires	43 790 783	5 441 956	4 813 113	0	44 419 626
Provisions pour impôts	14 631 916	0	5 178 579	0	9 453 337
Provisions pour restructurations	2 321 891	7	2 321 899	0	0
Provision pour risques environnementaux	11 169 191	1 825 980	10 736 947	0	2 258 224
TOTAL Provisions pour charges	***71 913 780***	***7 267 943***	***23 050 538***	***0***	***56 131 186***
TOTAL Provisions pour risques et charges (II)	***139 591 676***	***24 996 443***	***40 700 165***	***0***	***123 887 955***
Provisions sur immos corporelles	3 921 812	0	268 103	0	3 653 710
Provisions sur titres de participations	32 051 477	556 415	1 670 714	0	30 937 178
Provisions sur stocks	5 680 441	5 375 007	4 424 606	0	6 630 842
Provisions sur comptes clients	19 796 467	1 096 574	3 849 558	0	17 043 483
Autres provisions pour dépréciations	1	0	0	0	1
TOTAL Provisions pour dépréciations (III)	***61 450 197***	***7 027 996***	***10 212 980***	***0***	***58 265 213***
TOTAL GENERAL (I + II + III)	***214 636 170***	***33 221 414***	***50 913 145***	***0***	***196 944 440***

Les autres provisions pour risques et charges sont constitutées à la fin de l'exercice de:

- provision pour risques environnementaux pour 2.2 M€
- provisions pour pertes pour 6.6 M€
- provision pour risques Filiales pour 2.4 M€

La diminution des autres provisions pour risques et charges provient essentiellement de l'utilisation des provisions pour restructuration de 2.3 M€ et pour risques environnementaux pour 8.9 M€.

Etat des échéances des dettes

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		1 074 598	1 074 598	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		213 090	213 090	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		283 787 425	283 787 425	0	0
Personnel et comptes rattachés		74 243 656	74 243 656	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		35 489 220	35 489 220	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	3 834 077	3 834 077	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	2 866 578	2 866 578	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0	0	0
Groupes et associés		26 894 011	26 894 011	0	0
Autres dettes		1 835 085	1 835 085	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		190 756	190 756	0	0
	TOTAL DES DETTES	***430 428 496***	***430 428 496***	***0***	***0***
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			

Produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatés d'avance	190 756	0	0
TOTAL	***190 756***	***0***	***0***

Ventilation du chiffre d'affaires

Le Chiffre d'affaires de l'exercice s'est réparti de la façon suivante :

Ventilation du chiffre d'affaires (€)	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Répartition par secteur d'activité			
Ventes de marchandises	0	0	0%
Production vendue biens	846 541 194	700 896 654	20,78%
Production vendue services	447 157 856	348 208 147	28,42%
Répartition par marché géographique			
Chiffres d'affaires nets-France	116 519 208	92 431 711	26,06%
Chiffres d'affaires nets-Export	1 177 179 841	956 673 090	23,05%
Chiffres d'affaires nets	***1 293 699 050***	***1 049 104 801***	***23,31%***

Avances et acomptes reçus sur commande en cours

Le poste concerne principalement les produits facturés d'avance au titre de contrats à long terme, non acquis à la clôture de l'exercice, ainsi que les avances reçues sur les commandes en cours.

Avances et acomptes (€)	Exercice N	Exercice N-1
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	376 334 648	262 455 800

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Fournisseurs- Factures non parvenues	155 546 123
Personnel -charges à payer	61 067 115
Charges sociales- charges à payer	23 135 923
Clients - Avoirs à établir	116 677
Etat charges à payer	1 235 141
TOTAL	***241 100 979***

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Fournisseurs - Avoirs à recevoir	1 032 614
Clients - Factures à établir	54 849 067
Etat produits à recevoir	628 829
TOTAL	***56 510 510***

Impôt sur les bénéfices

La société a opté au cours de l'exercice 2025 pour entrer dans un périmétre d'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2025 dont la société GE Renewable Holding France est la société tête de groupe.

Selon les termes de la convention d'intégration fiscale, la société comptabilise dans ses comptes, une charge ou un produit d'impôt sur les sociétés analogue à celui qu'elle aurait constaté si elle n'avait pas été intégrée.
La société mère bénéficie seule des économies ou surcoûts liés au régime de l'intégration fiscale.

Le résultat fiscal de l'exercice 2025 est un bénéfice de 17 152 k€ après imputation des déficits reportables

Le montant de l'impôt sur les sociétés 2025 est un produit net de 2 255 k€, constitué de l'impôt sur les sociétés sur le résultat fait en France (charge de 4 880k€) netté avec les crédits d'impôts recherche et famille (produit de 6 166 k€) et de l'impôt sur les activités imposables à l'étranger (produit net de 969k€).

Situation fiscale différée :

Rubriques en k€	31/12/2025	31/12/2024	Variation de l'exercice
Bases d'accroissement de la dette future d'impôt			
Provisions réglementées	14 791	13 594	1 197
Total bases d'accroissement de la dette future d'impôt	**14 791**	**13 594**	**1 197**
Total passif d'impôt futur	**3 821**	**3 511**	**309**
Bases d'allègement de la dette future d'impôt			
Fonds de commerce	1 130	1 130	0
Provisions et charges à payer non déductibles	46 975	46 526	449
Déficits reportables fiscalement	709 332	727 485	-18 153
Total bases d'allègement de la dette future d'impôt	**757 437**	**775 141**	**-17 704**
Total actif d'impôt futur	**195 646**	**200 219**	**-4 573**
Situation nette	**191 825**	**196 708**	**-4 882**
(1) Taux d'impôt différé:	*25,83%*	*25,83%*	

L'annexe comporte des informations sur la nature et le montant des crédits d'impôts.
Pour renseigner les informations exigées au présent article, l'entité utilise le tableau suivant :

Crédits d'impôts	
	Montant (K€)
Crédit d'impôt recherche	6098
Autres crédits d'impôts (Crédit d'impôt Famille)	68
Total	**6 166**

Ventilation des effectifs

Effectif moyen employé pendant l'exercice	France	Branches	Total
Ouvriers	472	0	472
Employés, techniciens, agents de maîtrise	509	582	1 091
Cadres et ingénieurs	1 193	113	1 306
TOTAL	***2 174***	***695***	***2 869***

Rémunération des dirigeants

Aucune rémunération n'est versée aux administrateurs au titre de leurs mandats sociaux.

Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

La société est engagée à dédommager les établissements bancaires ainsi que GE Grid Alliance BV en cas de mise en jeu par les clients et fournisseurs des cautions et garanties qui leur ont été délivrées.

Informations au titre des opérations non inscrites au bilan			
Nature de l'opération	**Montant des risques et avantages attendus de l'opération (En K€)**	**Garanties données**	**Autres informations**
Engagement au titre des cautions bancaires	494 566	Cautions bancaires	Note 1
Engagement au titre des garanties commerciales	300 411	Garanties société mère	Note 2
Engagement au titre des garanties fournisseurs	50 426	Garanties fournisseurs	Note 3
Total	**845 403**		

Note 1
Les cautions bancaires et garanties industrielles données» correspondent aux garanties d'exécution et de bonne fin des contrats long terme telles que prévues contractuellement. Ces garanties sont obtenues auprès des établissements financiers et sont accordées au profit des clients.

Note 2
Les « garanties de societé-mère » correspondent à des garanties commerciales contractuelles données par GE Grid Alliance BV aux profits des clients de GRID SOLUTIONS et pour lesquelles GE Grid Alliance BV est en droit de se retourner contre GRID SOLUTIONS en cas de mise en jeu de la garantie.

Note 3
Les « garanties fournisseurs » correspondent à des garanties commerciales contractuelles données par GE Grid Alliance BV aux profits des fournisseurs de GRID SOLUTIONS et pour lesquelles GE Grid Alliance BV est en droit de se retourner contre GRID SOLUTIONS en cas de mise en jeu de la garantie.

La société GRID SOLUTIONS SAS n'a aucun engagement d'achat de titres ni de mobilisations de créances à l'exportation.

Engagements de crédits-baux
Néant

Informations au titre des transactions non conclues aux conditions normales de marché

Conformément à l'article 834-1 du réglement ANC 2014-03 la société fournit une liste des transactions, au sens de l'article R. 123-199-1 du code de commerce, significatives effectuées par la société avec des parties liées lorsque ces transactions n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché.
La société n'a identifié aucune transaction entrant dans le champ d'application de cette mesure.

Instruments financiers de couverture

La totalité des instruments de couverture contractés par la société visent à couvrir l'exposition au risque de change

montants en €	31/12/2025			31/12/2024		
	Montant notionnel des instruments	Instruments à juste valeur positive	Instruments à juste valeur negative	Montant notionnel des instruments	Instruments à juste valeur positive	Instruments à juste valeur negative
Achats à terme	182 550 655	324 139	-3 484 267	86 137 647	2 005 151	-57 679
Ventes à terme	368 442 714	5 536 392	-376 219	139 212 478	493 112	-6 064 361
TOTAL JUSTES VALEUR	**550 993 369**	**5 860 531**	**-3 860 486**	**225 350 125**	**2 498 263**	**-6 122 040**

Honoraires des commissaires aux comptes certifiant les comptes

La société étant incluse dans le périmètre de consolidation du groupe GE Vernova en France, elle est dispensée de fournir le détail des honoraires versés à ses commissaires aux comptes.

Directive Pilier 2

La Société, en tant que filiale de GE Vernova Inc. (« le Groupe »), entre dans le champ des obligations internationales de l'imposition minimale mondiale des groupes (Pilier 2) de l'OCDE - Organisation de coopération et de développement économiques. La législation du pilier 2 a été promulguée en France, pays dans laquelle la Société est immatriculée.

Dès sa promulgation, le régime fiscal du pilier 2, en particulier l'impôt complémentaire minimum qualifié prélevé localement « ICMQL » (ou « QDMTT »), est entré en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2023.

Conformément aux normes comptables françaises, la Société ne comptabilise pas d'impôts différés. En conséquence, la société ne comptabilise ni ne publie d'informations sur les actifs et passifs d'impôts différés liés aux impôts sur les bénéfices du pilier 2.

Le régime de protection en période transitoire simplifie le processus de déclaration en permettant aux pays d'utiliser une méthode simplifiée de calcul basée sur la déclaration pays par pays (CbCR), pour déterminer si une taxe complémentaire locale est nécessaire. Selon les conclusions des travaux du Groupe, sur la base des informations actuellement disponibles, le Groupe en France bénéficie de l'application du régime de protection en période transitoire de la déclaration pays par pays en 2025.
En conséquence, le Groupe en France n'est redevable d'aucun impôt complémentaire (ICMQL) au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.